

Aveize





Editorial

A chaque année sa complexité

INFOS COMMUNALES

- Infos Mairie 2
- Arrêtés municipaux 3
- Commission Finances 4
- Commission Voirie 5
- Commission Fleurissement 6
- Commission Aménagement 7
- Commission Bâtiments 8
- Commission Ecole 9
- Commission Gestion des déchets 10
- Commission Urbanisme 11
- CCAS 11
- Médiathèque 12
- Centre médical de l'Argentière 14

ENSEIGNEMENT

- Ecole privée des 4 Horizons 15
- OGEC et APEL 16

ASSOCIATIONS

- La Chasse 17
- Relais Petite Enfance 18
- La Maison des P'tits Lutins 19
- Maison des Jeunes 19
- Rallye Auto Sport 20
- Paroisse Sainte-Thérèse 20
- Les Anciens Combattants 21
- Le Club Rencontre et Amitié 21
- Club de football Hauts Lyonnais 22
- Amicale Boules 23
- Triathlon Club 23
- Association Yoga Respiration 24
- Association des Familles 24
- Groupe d'Animation 25
- Groupe Histoire et Patrimoine 25
- Compagnie LAM 26
- Théâtre « Les Semeurs de vent » 26

INFOS INTERCOMMUNALES

- Handicapés des Monts du Lyonnais 27
- Solidair Aidants Monts du Lyonnais 27
- Communauté de Communes des Monts du Lyonnais 28
- Le GELF 29
- Archipel 30
- Groupement des 4 cantons 31
- Office de Tourisme 32
- Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine 32
- Oser Monts du Lyonnais 33
- Les Maisons des Services 33
- La Fabrik 34

HISTOIRE

- L'ancienne église d'Aveize 35

ETAT CIVIL

- Naissances 36
- Mariages 36
- Décès 36

LES CLASSES

- Classes 2022 37
- Classes en 2 il y a 50 ans... en 1972 37
- Classes en 3 37

ENCART CENTRAL

- Infos Pratiques
- Tarifs des salles et des locations
- Calendrier des fêtes 2023
- Annuaire des Associations et des Entreprises

Après deux années marquées par la Covid, l'activité économique était au rendez-vous mais la guerre en Ukraine a tout remis en question. Nous connaissons une forte inflation, des pénuries dans pratiquement tous les secteurs. De plus en plus de personnes sont en difficulté financière puisque les prix augmentent plus vite que les revenus. Les collectivités subissent le même sort avec les dépenses des énergies qui s'envolent. Face à cette situation nous devons agir. Les utilisateurs des équipements communaux veilleront à ne laisser aucun fonctionnement d'une lampe ou d'un appareil sans nécessité. Les élus référents et les agents techniques auront le souci de veiller à la moindre économie.

Pour diminuer la consommation de l'éclairage public, tous les luminaires seront équipés en Led. De plus, nous allons certainement réduire le temps d'éclairage, tous les lampadaires pourraient être éteints de 22h à 6h sauf la nuit du samedi comme actuellement.

Des études sont en cours pour revoir l'éclairage et le chauffage de la salle Jean MOULIN toujours dans le but de limiter les montants des factures.

Nous avons eu aussi une sécheresse sans précédent avec un impact sérieux sur les cultures de nos agriculteurs.

Nous avons dû arrêter l'arrosage des massifs de fleurs et limiter celui du terrain de foot. Afin de protéger nos ressources en eau, il sera indispensable de faire des économies de cette ressource vitale.

Mais l'ambition et le courage de tous ont permis de rendre notre village animé tout au long de cette année 2022. Les associations ont reconduit la plupart de leurs activités et de leurs manifestations comme vous pourrez le constater en feuilletant ce bulletin. De belles réussites pour le « Salon du vin et de la bière », La balade des Hirondelles, Le marché nocturne, etc.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui s'investissent pour créer du lien social et permettre de bien vivre dans notre commune.

De même chaque jour, les élus et les agents communaux œuvrent pour améliorer le cadre de vie de la population.

Enfin des projets réalisés :

L'agrandissement de la salle Belle Vue avec ce préau équipé de tables et bancs qui permet aux randonneurs et à tous ceux qui le souhaitent de faire une pause en profitant d'une vue magnifique.

Le démantèlement du site GREGOIRE a bien eu lieu mais le promoteur a décidé d'abandonner la construction de l'immeuble suite à la hausse excessive des différents matériaux. C'est une déception car le permis était accordé, des

logements étaient déjà réservés et nous avions prévu de délocaliser la maison d'assistantes maternelles (MAM). Nous étudions à nouveau d'autres scénarios pour pouvoir réaliser ce programme.

Le gros chantier : La requalification de la place de l'église et du carrefour qui est la première phase du programme inscrit dans le plan guide. L'idée était bien de recréer une vraie place de rencontre, de choisir de beaux matériaux, des mobiliers et des végétaux pour mettre en valeur notre église mais aussi nos commerces et de donner une belle image de notre centre bourg.

C'était promis aux riverains du Trêve, c'est fait. Avec l'aide de notre Communauté de Communes, la route départementale a été rétrécie pour réduire la vitesse. Pour la sécurité des enfants, le trottoir a été élargi et l'abri bus déplacé. J'espère que cette solution qui nous a été suggérée sera efficace.

En 2023, il faudra de l'audace, du courage et de la confiance pour continuer à construire ensemble l'avenir de notre village.

Que 2023 soit aussi une année de paix.

Je vous souhaite plein de bonheur et une excellente santé.

Prenez soin de vous.

Bonne lecture. ■

Michel BONNIER

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux du Maire à l'Espace Culture & Loisirs :

Dimanche 8 janvier 2023, à 10h30

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Nous vous attendons nombreux !



INFOS MAIRIE



MAIRIE D'AVEIZE

30 Rue de l'École - 69610 Aveize
Tél. 04 74 26 00 03 - mairie.aveize@cc-mdl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat:

- Lundi et Mardi: 8h00-12h00
- Jeudi: 14h00-17h00
- Samedi: 8 h 30-11h30



Le site internet: www.aveize69.fr

Le site Internet de la Mairie vous permet de retrouver les actualités, les informations administratives et pratiques, ainsi que toutes les associations, les activités touristiques, économiques et artisanales présentes sur la commune.



Bienvenue à Grégory Berne!

Michel Grataloup a pris sa retraite à la fin de l'année passée. Il a été remplacé par Grégory Berne, qui habite à l'Argentière. Il a rejoint Julien Bertrand et ils forment une équipe d'agents dynamiques, polyvalents et soucieux du cadre de vie des habitants.

Dans un petit village, il faut savoir tout faire, depuis le suivi des bâtiments de la commune, l'entretien des chemins, le déneigement du village et des lotissements, la tonte des espaces verts, etc., des tâches qu'ils font avec professionnalisme et efficacité. C'est un plaisir de les croiser!

L'application Panneau Pocket

La Commune s'est équipée de l'application gratuite PanneauPocket pour pouvoir vous tenir informés de l'actualité de votre village. Elle ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou sur votre tablette en recherchant PanneauPocket sur Appstore ou Playstore. Suite à l'installation, il suffit d'ouvrir PanneauPocket, de chercher la commune et de cliquer sur le cœur jaune.

L'application est également disponible sur les ordinateurs. Tapez app.panneaupocket.com dans la barre de recherche de votre navigateur Internet, recherchez votre commune et faites défiler les panneaux d'information!



Ramassage des sapins de Noël

Un lieu dédié au ramassage des sapins sera installé vers la salle Jean Moulin. Vous pourrez les déposer au plus tard le 4 février 2023. Merci d'enlever au préalable toutes les décorations, pieds en bois ou métal. Les sapins avec neige artificielle ne seront pas acceptés.



Extinction de l'éclairage public

Dans un souci d'économie d'énergie, l'éclairage public sera prochainement coupé de 22h00 à 6h00.

Délibération du Conseil Municipal (novembre 2022)

RÉSULTATS SONDAGE COMMUNICATION

En début d'année, vous avez reçu un sondage sur la communication municipale pour avoir votre avis sur: Le Petit Aveizois, Infos Mairie, Le Bulletin municipal, le site Internet et Panneau Pocket.

01 58 personnes ont répondu au sondage. 62 % de femmes et 38 % d'hommes.

02 Tranche d'âge:

Entre 18 et 29 ans	5,2 %
Entre 30 et 49 ans	44,8 %
Entre 50 et 64 ans	17,2 %
65 ans et plus	32,8 %

03 Avez-vous facilement accès à l'information municipale ?

Oui	77,2 %
Non	1,8 %
Pas toujours	21,1 %

04 Etes-vous plutôt ?

Papier	25,9 %
Digital	10,3 %
Les 2!	63,8 %

05 Votre avis général sur la communication municipale.

Très satisfaisant	31 %
Assez satisfaisant	63,8 %
Peu satisfaisant	5,2 %

06 Quels moyens utilisez-vous pour vous informer ?

Le Petit Aveizois	89,7 %
le Bulletin Municipal	77,6 %
Panneau Pocket	74,1 %
Le site internet	32,8 %
L'affichage	17,2 %

07 Si vous consultez le Site Internet, trouvez-vous les informations facilement ?

Oui	78 %
Non	22 %

08 Quelles sont les informations qui vous intéressent sur le site internet ?

Actualités	81 %
Agenda	71,4 %
Associations	57,1 %
Comptes-rendus municipaux	57,1 %
Démarches administratives	31 %
Salles municipales	26,6 %
Elus	21,4 %

09 Si vous recevez les annonces de Panneau Pocket, trouvez-vous les informations utiles ?

Oui	91,5 %
Non	8,5 %

10 Dans les supports papiers (Le Petit Aveizois - Infos Mairie - Le Bulletin municipal), trouvez-vous les informations utiles ?

Oui	100 %
-----	-------

Si vous souhaitez avoir accès aux commentaires, ils sont disponibles en Mairie. Merci pour votre participation!

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION DES CHIENS ET INTERDISANT LES DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

ARTICLE 1: sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens et autres animaux devront être impérativement tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur la voie publique, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler. Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation », et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

ARTICLE 2: les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que: square pour enfants, monuments aux Morts, cour de l'école. Par ailleurs, dans certains lieux particulièrement fréquentés ou comportant la présence d'enfants (autour et dans les écoles, la Maison d'Assistants Maternelles, la garderie et les bâtiments publics), la circulation des chiens « dangereux », fussent-ils muselés et tenus en laisse est désormais interdite pendant les heures d'ouverture de ces bâtiments. Cette indication ne s'applique pas aux chiens accompagnant les non-voyants.

ARTICLE 3: même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des bâtiments publics.

ARTICLE 4: les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et jardins publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les espaces verts des résidences « Les Primevères » et « Jardins de la Cure »; le pré de la Grande Font et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 5: il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 6: en cas de non-respect des interdictions édictées aux articles ci-dessus, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DÉNEIGEMENT

ARTICLE 1: Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons et sur les trottoirs.

ARTICLE 2: en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ ÉLAGAGE OU ABATTAGE D'ARBRES n°90/2022 du 4 novembre 2022

ARTICLE 1: Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que le développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

ARTICLE 2: Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

ARTICLE 3: Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

ARTICLE 7: Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

FINANCES

+ d'infos...

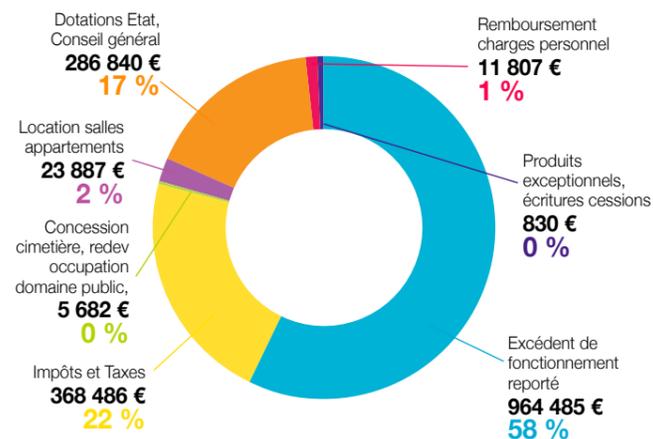
Vous voulez des explications sur la gestion des finances de votre commune ?

N'hésitez pas à contacter : Michel BONNIER, Maire et responsable de la commission.

BUDGET COMMUNAL COMPTE ADMINISTRATIF 2021

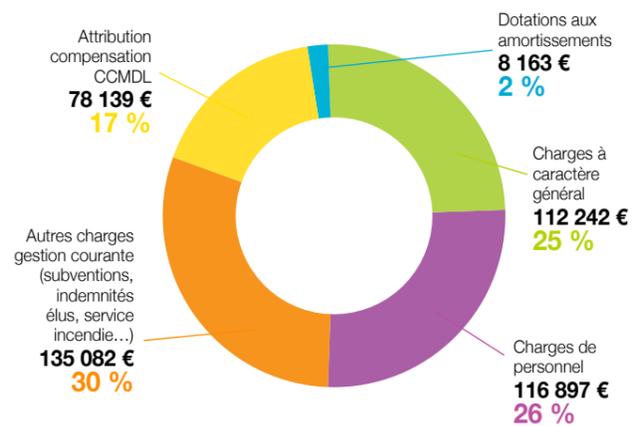
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total: 1662017 €



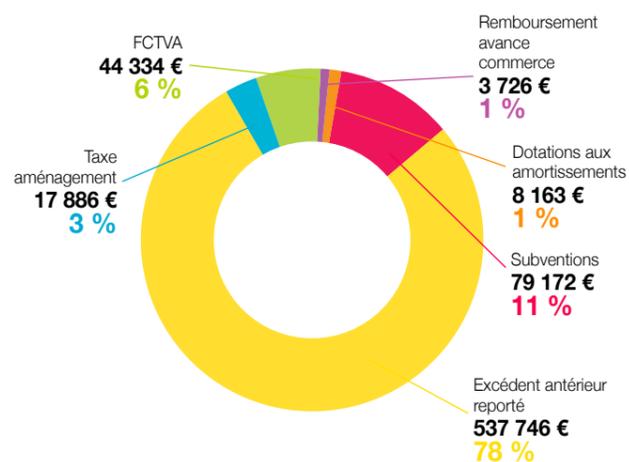
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total: 450 523 €



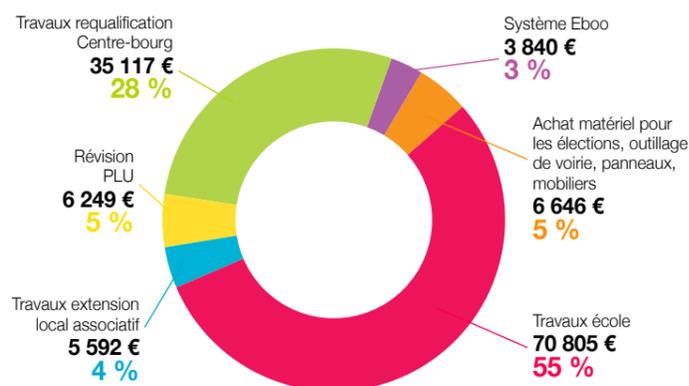
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total: 691 027 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total: 128 249 €



TAXE D'HABITATION	2019	2020	2021	2022
Commune AVEIZE (1)	13.49 %	13.49 %	13.49 %	13.49 %
Syndicats (2)	2.33 %	2.33 %	2.33 %	2.33 %
Communauté de Communes	8.18 %	8.18 %	8.18 %	8.18 %
Taxe spéciale d'équipement	0.195 %	0.195 %	0.168 %	0.469 %
Taxe GEMAPI (3)	0.155 %	0.155 %	0.429 %	0.825 %
Totaux	24.35 %	24.35 %	24.597 %	25.294 %

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	2019	2020	2021	2022
Commune AVEIZE (1)	24.64 %	24.64 %	24.64 %	24.64 %
Syndicats (2)	4.25 %	4.25 %	7.48 %	8.38 %
Département				
Communauté de Communes	3.93 %	3.93 %	3.93 %	4.01 %
Taxe GEMAPI (3)	0.324 %	0.641 %	0.745 %	1.06%
Totaux	33.144 %	33.461 %	36.795 %	38.09%

TAXE FONCIÈRE BÂTI	2019	2020	2021	2022
Commune AVEIZE (1)	15.05 %	15.05 %	26,08 %	26.08%
Syndicats (2)	2.51 %	2.46 %	4,43 %	4.97 %
Département	11.03 %	11.03 %		
Communauté de Communes	1.56 %	1.56 %	1.56 %	1.59 %
Taxes spéciales	0.273 %	0.268 %	0.231 %	0.221 %
Taxe GEMAPI (3)	0.142 %	0.283 %	0.316 %	0.467 %
Totaux	30.565 %	30.651 %	32.617 %	33.328 %

Rappel des taux d'imposition des taxes directes locales votées en 2021 : Taxe Foncière Bâti 26.08 % ; Taxe Foncière Non Bâti 24.64 %.

(1) A compter de 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La compensation est donc ainsi faite par le transfert de la taxe foncière bâtie du Département aux Communes et par application d'un coefficient correcteur au produit de la taxe foncière propriétés bâties

Pour l'année 2022, le vote du conseil municipal a porté sur le taux de la Taxe Foncière Bâti et de celui de la Taxe Foncière Non Bâti sachant que depuis 2021 le taux de référence communal de la Taxe Foncière Bâti doit intégrer le taux départemental 2020 soit 11.03 %. Compte tenu que la situation financière de la commune d'Aveize est saine; le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux pour l'année 2022. Ils sont donc identiques à ceux de l'année 2021

(2) Les taux des syndicats sont maîtrisés par la commune puisqu'ils dépendent en grande partie des travaux que la commune commande au SYDER (Syndicat départemental d'Energies du Rhône) et des dépenses liées à l'éclairage public.

(3) Taxe Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations votée par la Communauté de Communes

COMMISSION VOIRIE

TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année 2022, les travaux se sont concentrés sur deux sites. A Fourchet, le carrefour a été remodelé. Lors de grosses chutes de pluie, l'eau n'était pas canalisée et, charriant de la terre, obstruait les grilles sous-dimensionnées. Ce travail a été fait en synergie avec la mairie de Grézieu le Marché qui a participé pour un tiers aux dépenses. Puis, à Grand but, le chemin qui mène à l'habitation de Joseph Crozier, qui était en mauvais état, a lui aussi été refait. Ces travaux rentrent dans l'enveloppe attribuée à Aveize par la communauté de communes des Monts du Lyonnais.



CARREFOUR DU TRÊVE

Dans le but d'améliorer la circulation, en réduisant la vitesse, un souhait des riverains de ce carrefour, la route a été réduite, avec un rétrécissement, qui ne laisse qu'un passage de véhicule au centre de la voie, avec une priorité au véhicule montant. De même, l'abribus a été déplacé en montant en direction de Duerne et les trottoirs ont été redimensionnés. Le car scolaire pose les enfants dans cette chicane, pour une sécurité maximum. Nous espérons que cette disposition ralentira les voitures, qui traversent ce carrefour beaucoup trop vite.

FAUCHAGE

Michel Grataloup étant à la retraite, c'est Samuel Chillet qui a fait l'entretien des chemins, avec deux passages, l'un au printemps et le dernier en octobre.

BACS À SEL

Dans les hameaux, à des endroits stratégiques, des bacs à sel ont été installés.

PASSAGE DU LAMIER

Cette année encore, des végétaux qui empiétaient parfois sur les chemins, notamment lors d'épisodes neigeux, ont été coupés avec un lamier. Il s'agit du chemin du Glas et de celui du bois Rizoud. Dans ce dernier, des pins sont trop près de la voie et il serait bien que les propriétaires les coupent, car leurs racines soulèvent l'enrobé et abîment la chaussée. Après le passage du lamier, les employés communaux, Julien et Grégory, ont broyé les branches pour faire du paillis qui a été employé pour garnir les massifs de fleurs. ■



COMMISSION FLEURISSEMENT

La commission fleurissement est un savoureux mélange d'élus et de bénévoles, tous des gens passionnés qui donnent de leur temps pour l'embellissement du cadre de vie des Aveizois et pour que les gens de passage se rappellent de leur visite à Aveize.



ELUS ET BÉNÉVOLES

De nombreux rendez-vous tout au long de l'année

Que ce soit pour la plantation et le désherbage de la prairie fleurie, pour la construction et la pose de décorations dans le village, pour la plantation des fleurs, pour les séances de bricolage, ou lorsqu'il a fallu mettre des canards sur le plan d'eau, un grand merci aux élus et aux bénévoles qui sont venus donner un coup de main. L'ADN de cette commission, c'est le plaisir de se retrouver, de passer de bons moments d'amitié, de partage, d'échanges autour d'une passion, sans compter les fous rires qui fusent ici ou là lors de chaque rencontre. Dans ce cas, donner de son temps est une récompense, qui donne sur du concret, quand fleurissent les plantes, véritables ourlets de couleurs qui viennent souligner un coin du village ou mettre en valeur un carrefour.

LES AGENTS MUNICIPAUX

Disponibles, efficaces et agréables

Julien et Grégory forment une équipe disponible, efficace et agréable et font un travail superbe. Les membres du jury régional, lors de la visite en août, ont remarqué la propreté du village, avec des massifs bien entretenus, des arbustes élagués ou coupés au cordeau, selon la variété. Les agents ont aussi remis en beauté le monument aux morts, en supprimant les deux ifs plantés de part et d'autre pour les remplacer par des photinias, et installé un rosier grimpant près de là, pour habiller cet angle de mur et donner du cachet à la cour de la Mairie. De même, ils ont creusé deux fosses sur les côtés du nouveau cimetière et installé des glycines, pour décorer ce mur un peu triste. Quant à celui de l'ancien cimetière, côté route, ils ont mis en place 3 vignes vierges qui, une fois développées, à l'automne, donneront un mur de feu, donnant ainsi un avant-goût de la carte de visite du village, construit au milieu de la verdure et des arbustes, avec une belle rangée de liquidambers qui accompagnent le visiteur qui vient de Ste Foy l'Argentière ou qui s'y rend.

Chaque fois qu'un service leur a été demandé, ils l'ont rendu avec efficacité et bonheur. Qu'ils en soient remerciés!

LES PROJETS DE LA COMMISSION

Suite à la visite du jury régional, et selon leurs indications, la commission va fleurir autrement, un travail qui avait déjà été entrepris, en délaissant peu à peu les annuelles au profit des vivaces, moins gourmandes en eau. Plusieurs projets sont en gestation et verront le jour en 2023. Il s'agit de l'aménagement du plan d'eau, qui doit être naturel, et rester un refuge de biodiversité. En partenariat avec l'école, nous voudrions installer une haie sèche, des refuges pour le hérisson, qui deviendra la mascotte de cet espace ludique et informatif à la fois, avec la pose de panneaux sur la faune et la flore rencontrés sur la commune et ici, en particulier. Au hameau de l'Argentière, la commune est propriétaire d'un espace de 900 m², près de l'ancienne école. Là, la commission veut en faire un lieu convivial, intergénérationnel, avec un coin pique-nique, des jeux de pétanque et un espace réservé aux enfants. Situé au carrefour, il est idéalement situé pour les habitants du quartier qui pourront se retrouver et partager de bons moments.

La commission attend le printemps avec fébrilité, pour voir les végétaux installés sur la place s'épanouir, pour voir le tendre vert des feuilles donner un air apaisé à cet aménagement qui donnera ses lettres de noblesse au centre du village, avec fierté et élégance. ■



COMMISSION AMÉNAGEMENT

Il est un gros chantier qui n'est pas passé inaperçu cet automne, la requalification du centre bourg et de la place du village, qui a causé quelques perturbations pour les piétons et commerces du centre et une gêne pour la circulation automobile.

UN PARVIS REDESSINÉ

L'église, qui a vu disparaître les deux chênes plantés devant sa façade, apparaît maintenant en majesté. La commission a désiré couper ces deux arbres car l'un d'eux donnait des signes de fatigue et il aurait été difficile de le faire une fois le parvis terminé. Heureusement, lorsque l'entreprise les a abattus, elle a découvert que celui du côté école était très abîmé, avec un cœur qui commençait à pourrir. Cela a permis de beaucoup agrandir le parvis, qui sera un atout pour les photos lors de cérémonies. Si certains ont pu s'émouvoir lors de la disparition de ces chênes, il faut savoir qu'ils vont être remplacés par des dizaines de végétaux et une vingtaine d'arbres.

UNE PLACE PIÉTONNE ET VÉGÉTALISÉE

La place a entièrement été remodelée, avec du mobilier, pour en faire un espace de rencontre, sans la pression des voitures. Une grande place a été accordée aux végétaux, qui vont venir adoucir les surfaces pavées qui donnent un beau cachet à cet espace.

LE COMMERCE MIS EN VALEUR

Devant le magasin Vival, une belle fresque en pavés, posés en « queue de paon » vient donner de l'élégance urbaine et est un peu la signature de ces travaux, qui marient avec bonheur beauté et praticité. Concernant le côté pratique justement, 6 places minutes sont disposées pour les clients du commerce multi accueil, afin que les clients de passage et les personnes âgées puissent faire leurs courses en ayant leur véhicule à proximité. Pour que cela fonctionne, il faudra faire en sorte de ne pas occuper ces places toute la journée, mais elles devront être libérées aussitôt les achats réalisés. Par le passé, le stationnement sur la place était limité à 30 minutes, et certaines voitures y passaient la journée entière! La commune sera vigilante et veillera au respect de ces dispositions. Ce nouvel aménagement va bousculer les habitudes, mais chacun, avec le recul, trouvera des améliorations. Nous avons un commerce qui fonctionne bien et rend beaucoup de services, à nous de le faire perdurer!

MISE EN SENS UNIQUE DE DEUX RUES

Déjà, pendant les travaux, les automobilistes avaient pris l'habitude de ne plus descendre la grande rue mais d'emprunter celle de la Croix Michel. Ainsi, le sens unique s'est imposé de fait, avec la grande rue en sens unique en montant. Nous avons des rues assez étroites, et nous devons faire avec. Il y a une grande attente de la population et des riverains pour remodeler ces deux rues qui, il faut bien l'avouer, ont besoin d'un relinking! Une fois le centre bourg réhabilité, nous allons nous pencher sur l'aménagement de ces rues, pour que chaque utilisateur, piéton ou automobiliste, les emprunte en privilégiant la sécurité, pour tous. La grande rue est actuellement un espace fermé, peu mis en valeur, avec des voitures en stationnement qui nuisent à la visibilité et des trottoirs qui ne sont pas aux normes. Maintenant, les piétons sont obligés de se serrer contre le mur lors du passage d'un camion ou d'un convoi agricole, qui parfois montent sur les trottoirs, ce qui n'est pas tolérable. Il va falloir trouver de la place pour tout le monde. C'est un gros défi, et là aussi, les riverains seront contactés pour faire part de leurs préoccupations. ■



Déconstruction du site Grégoire

En face de l'école, une friche industrielle avec de nombreuses élévations en béton rappelait l'activité des établissements Grégoire. Maintenant abandonné, ce terrain méritait une autre vie. La municipalité a décidé d'installer ici des logements. Pour cela, il fallait d'abord désamianter et déconstruire le site, un travail confié à EPORA, spécialisé dans la réhabilitation de sites pollués. C'est l'entreprise montbrisonnaise de travaux publics (SMTP) qui s'est chargé de remettre le terrain en état, un travail colossal, vu l'épaisseur des constructions en béton, dignes du mur de l'Atlantique! Les travaux ont été achevés dans le temps imparti. Malheureusement, un contre-temps est apparu: la société Prodexia, qui devait construire l'immeuble, a abandonné le projet. Une autre alternative est en cours d'élaboration mais il est certain que tout cela prendra du temps.





Début des travaux d'extension



Le préau est opérationnel



Le conseil municipal visite la salle de découpe

COMMISSION BÂTIMENTS

2022 a vu la concrétisation du projet d'extension de la salle associative Bellevue. Les travaux ont été assurés par des entreprises locales qui ont donné toute satisfaction. La commission s'est bien investie, depuis la genèse du projet jusqu'au suivi du chantier.

Sur un tiers de la surface a été installée une salle de découpe pour les chasseurs afin qu'ils puissent traiter la venaison dans les normes d'hygiène demandées. C'est un équipement qui a été pensé en amont, lors d'une rencontre avec les chasseurs qui ont présenté leurs souhaits, que la commission a pris en compte dans la mesure du possible. Dès cette saison, cette salle a été utilisée, et le côté pratique a été plébiscité par tous ceux qui sont chargés de préparer et découper le gros gibier.

Sur les deux tiers de la surface a été construit un préau, où ont été installées trois tables de pique-nique. Cet équipement servira pour les randonneurs qui viennent marcher sur nos sentiers et sera un gros atout pour les familles qui louent la salle Bellevue en été, en offrant plus de place. Sur le côté ouest, le préau a été fermé par des vitres de façon à éviter les courants d'air et ainsi profiter du site à 100%. C'est une belle réalisation, qui s'intègre totalement dans le site et donne un petit plus pour la qualité d'accueil de notre village.

Pour ce projet, la mairie a reçu une aide du conseil départemental. ■

COMMISSION ÉCOLE

Les enfants découvrent la forêt et ses secrets

Le lundi 4 avril fut consacré à la découverte de la forêt et de ses habitants pour les élèves de CM1 et CM2, avec une animatrice de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, une passionnée, Capucine Giraud.

UN ÉCOSYSTÈME RICHE À PROTÉGER

Ici, à Aveize, la forêt est bien représentée, puisque, sur 1664 ha, la commune compte 400 ha de bois, soit 25 % de la superficie. Capucine a pu expliquer aux enfants, le matin, en classe, le rôle de la forêt et décrire les nombreuses espèces animales qui y vivent, souvent très discrètement. Les arbres ont eux aussi été présentés, avec ici une prédominance de feuillus, tels les hêtres et les chênes dont les baies sont une source de nourriture pour les animaux. Si ces essences poussent doucement, elles participent activement au défilé des saisons, avec le vert tendre du printemps jusqu'aux teintes or ou pourpre de l'automne, pour le bonheur des promeneurs. La forêt, c'est la vie et Capucine a convaincu les futurs adultes que sont ces élèves de la nécessité de la protéger.

A LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX QUI Y VIVENT

L'après-midi, accompagnés par Estelle Geffard et Jean Claude Voute, les enfants ont pu découvrir les traces des animaux qui trouvent dans ce milieu tranquillité et nourriture. Impressionnés par l'ampleur du terrassement, ils se sont approchés des terriers de blaireaux, intrigués par ces habitants qui vivent plusieurs mètres sous terre. Sur le sol meuble, on pouvait voir les empreintes de leurs griffes et remarquer les traces qu'ils laissent au sol, alors que chaque nuit, ils empruntent les mêmes coulées pour partir en quête de nourriture avant de retrouver leurs appartements avant le lever du jour. Des plaques de neige qui subsistaient ici et là ont permis de voir de belles traces de lièvres, blaireaux, et même celles d'un sanglier, des traces que les enfants ont aussitôt reconnu, mettant ainsi en pratique les informations données par Capucine le matin en classe.

A la recherche des empreintes dans la neige



Le terrier de blaireau, un monde mystérieux

Ce fut une belle journée nature. Les enfants ont été enchantés, ont bien participé, avec parfois des réponses décalées qui ont déclenché de beaux fous rires. Ainsi, lorsque Capucine, sur le sentier botanique, a demandé comment s'appelaient les fruits du merisier, un enfant, le plus naturellement du monde, a répondu : « les meringues » ! Comme ils ont de la chance, ces enfants, de pouvoir découvrir les petits secrets de ces animaux parfois mystérieux qui peuplent nos forêts. Un grand merci à Capucine pour ses grandes qualités et sa passion. Elle est une formidable ambassadrice au service de la nature. ■



Un groupe motivé

COMMISSION GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} octobre 2022, vous pouvez déposer dans les sacs jaunes, mais aussi dans les bacs jaunes et dans les conteneurs en vrac ou en sac.

- Tous les emballages en plastique y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets, films, bouteilles et flacons en plastique
- Tous les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires
- Tous les papiers: journaux, magazines, courriers, enveloppes, cahiers

Tous les emballages et les papiers se trient

Bouteilles et flacons en plastique vides | **Boîtes et briques en carton vides** | **Pots, boîtes et barquettes en plastique vides** | **Sacs, sachets et films en plastique vides** | **Tous les papiers** | **Boîtes en métal vides**

Ces objets en plastiques vont dans le sac noir, seul les emballages plastiques vont dans le bac jaune

Si les cartons sont plus gros qu'une boîte à chaussures, ils se déposent en déchèterie.

Déchèteries: Saint-Martin-en-Haut, Montrottier, Chazelles-sur-Lyon

En cas d'hésitation consulter l'application « guide du tri » de citéo

Monts du Lyonnais Communauté de communes CITEO

2 nouvelles colonnes pour les emballages ont été installées: à l'entrée du Lotissement de la Prairie et rue de la Colline des Pins. Les anciennes colonnes pour la collecte du papier serviront désormais à la collecte du tri sélectif.

RAMASSAGE DES SACS:

- **SACS JAUNES:** le mardi en semaines paires
- **SACS NOIRS:** le mercredi toutes les semaines

RAPPEL:

Tous les emballages plus gros qu'une boîte à chaussures se déposent en déchèterie.

Pour continuer à réduire nos déchets, pensons au compostage, au lombricompostage, au broyage des végétaux.

Les déchèteries à votre disposition

Les déchèteries

> Montrottier
Les Auberges 69770 Montrottier - Tél. 04 74 70 81 46
lundi > jeudi : 8h - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)
vendredi : 8h - 12h & 13h30 - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)
samedi : 9h - 12h30 & 13h15 - 18h45

> St Martin en Haut
Lieu-dit Les Lays 69800 St Martin en Haut - Tél. 07 61 07 36 10
lundi > jeudi : 8h - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)
vendredi : 8h - 12h & 13h30 - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)
samedi : 9h - 18h

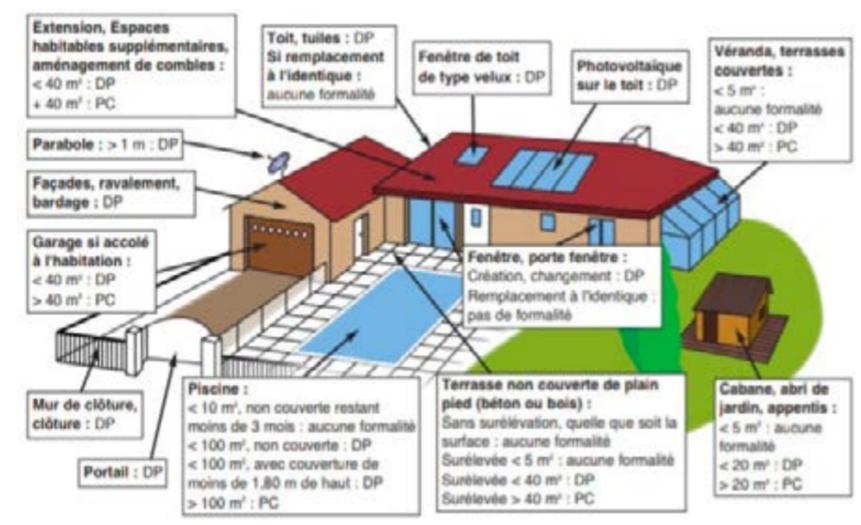
Permanence les jours fériés. Dernière entrée 15min avant la fermeture

Sont acceptés

Déchèterie à Chazelles sur Lyon
Pond Favaud 42140 Chazelles sur Lyon
Accès autorisé aux communes identifiées sur la carte par *
Sauf accompagnement et formalités - www.korea-est.fr ou 04 77 27 81 81

COMMISSION URBANISME

Selon la nature des travaux, différentes autorisations sont obligatoires: déclaration préalable (DP), permis de construire (PC), d'aménager ou de démolir.



Quelle autorisation pour quel type de travaux ?

Certains travaux sont dispensés de formalités mais ne sont pas exempts du respect du Code de l'Urbanisme.

Le schéma est à titre indicatif pour les constructions en zone U. Pour tous projets de travaux, adressez-vous à la Mairie, afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2022	
Abri de jardin, véranda, préau, pergola	5
Modification et création ouvertures	8
Ravalement de façades, isolation extérieure des façades, changement fenêtres, réfection toitures	4
Installation carports et panneaux photovoltaïques	6
Installation pompe à chaleur	1
Division de terrain en vue de construire	1
Piscine	1

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2022	
Construction d'une maison individuelle	2
Extension maison individuelle	1
Bâtiment agricole	1

PERMIS DE CONSTRUIRE REFUSÉS EN 2022	
Construction d'un garage	1

CCAS

Le CCAS, présidé par le Maire et composé d'élus et de représentants de la commune d'associations à caractère social ou humanitaire, est à l'écoute de toute personne dans le besoin ou en difficulté.

Les réunions du CCAS au cours de l'année permettent:

- D'étudier et d'accorder des aides aux familles pour les voyages scolaires en primaire ou en collège, en fonction du quotient familial.
- De voter des subventions aux associations à caractère social ou humanitaire.
- De valider des dossiers d'aide sociale et d'accorder des aides ponctuelles
- De prendre connaissance des demandes effectuées au titre du transport social des Monts du Lyonnais

Mise en place d'un dispositif de Transport Social des Monts du Lyonnais par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). Le CCAS prend connaissance des différents dossiers déposés en mairie. Pour bénéficier de ce transport, il faut remplir certaines conditions et pour cela vous pouvez vous renseigner au secrétariat de mairie.

Une permanence a eu lieu en mairie d'Aveize au cours de l'année 2022 pour le dispositif « Ma Commune Ma Santé ». L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux

habitants une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national. Le rendez-vous individuel est gratuit. Toute personne souhaitant être contactée en dehors des permanences par cette association peut s'adresser au secrétariat de mairie.

En fin d'année, la commission exerce son rôle social par la collecte des Restos du Cœur et apporte un peu de réconfort aux personnes âgées en confectionnant et distribuant le colis de Noël, et en rendant visite aux personnes hospitalisées ou en maisons de retraite.

Important: Pour une aide, un renseignement d'ordre personnel ou familial, n'hésitez pas à contacter M. le Maire ou Céline la secrétaire, ils vous renseigneront avec compétence et discrétion.

MÉDIATHÈQUE

En 2022, la médiathèque retrouve son public et ses animations!

AU FIL DES MOIS, RETOUR EN IMAGE SUR LES TEMPS FORT DE 2022

Début février, une discothèque s'est insérée dans la médiathèque! écoute, (re) découverte & partage musical avec Emilien Chusseau.



En Février, dans le cadre du mois des bibliothèques, dédié à la bande dessinée « bulles d'hiver »: exposition « Hubert Reeves nous explique », le 16 février, Contes: nature en contes et en jeux



En Mars: dans le cadre du printemps des poètes: « exposition passagère. Poésies suspendues »



Le 18 Mars, en partenariat avec le centre socio-culturel, soirée ludique et instructive, « Je suis parents d'ados. Les réseaux sociaux ».

En mai et en juin: « l'envers du verre » Exposition scientifique, patrimoniale, artistique pour découvrir le verre sous toutes ses facettes. Rencontres avec une artiste, un scientifique et un auteur!



La matinée du Mercredi 25 mai 10h30, spectacle « ça et moi » par la Cie les petites motnotes.



Été: animations extérieures avec l'eau pour fil conducteur. Des histoires de glaçons, des contes à l'argentière avec le groupe Croq'histoires, des histoires de rivières et de ligne de partage des eaux et des histoires de lessive au lavoir!



Le 23 septembre, rencontre exceptionnelle avec Djaili Amadou Amal, auteure du roman « les impatientes » lauréat du prix d'monts « voyage en Afrique, regard de femmes ». Une rencontre organisée par le réseau des bibliothèques Commonly.



En octobre et novembre, exposition sur les « Espaces Naturels Sensibles du Rhône » découverte de sites remarquables à protéger! 19 octobre au 12 novembre 2022.



Vendredi 4 novembre: la médiathèque fait son cinéma! Dans le cadre du « mois du doc » Projection du film documentaire « dans les bois », de Mindaugas Survila.



La bibliothèque est régulièrement prise d'assaut par les élèves de l'école des 4 horizons! les enfants n'aiment pas lire? c'est faux! en témoigne leur avidité pour les nouveautés, leur exploration de documentaires ardus, leur écoute exceptionnelle d'histoires lues à voix haute! Les séances d'animations à la médiathèque sont des temps riches en découverte! Prolongez le plaisir des enfants en les inscrivant à la bibliothèque! ■



Suivez l'actualité de la médiathèque sur son blog: <http://mediathequeaveize.blogspot.fr/>

Ou suivez-nous sur notre page facebook! **Médiathèque Avezize**

DES QUESTIONS? DES REMARQUES? DES SUGGESTIONS À NOUS FAIRE? ENVIE D'INTEGRER L'EQUIPE?

→ **N'hésitez pas à rencontrer l'équipe sur place ou à nous contacter!**

Véronique, salariée et les bénévoles sont là pour vous répondre:

Adèle, Alice, Catherine, Christine, Denise, Evelyne, Hervé, Jacqueline, Jean, Mado, Patrick, Véronique, Sylvia, Xavier.

→ **Horaires d'ouverture:**

Mercredi 15h-18h / Jeudi 13h30-14h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi et dimanche 10h-12h

Contact: 04 74 26 00 88 ou bibliotheque.aveize@cc-mdl.fr

→ **Entrée libre et gratuite. Inscription gratuite.**



Depart des résidents pour Saint Malo



De gauche à droite, M. Monod, directeur du CMA, Régis Chambe, président de la communauté de communes et M. Monneron, président de la fondation Partage et Vie

CENTRE MÉDICAL DE L'ARGENTIÈRE

La fondation "Partage et Vie" sur la route du rhum

Une trentaine d'établissements de Partage et Vie, dont le Centre Médical de l'Argentièrre, se sont engagés à soutenir la participation à la 12^{ème} édition de la Route du Rhum d'Arthur Le Vaillant, un skipper qui prône une approche nouvelle de la course au large, plus responsable et respectueuse du milieu du vivant. Ici, la course en solitaire devient du coup la course en solidaire!

UN MAXI-TRIMARAN QUI A PORTÉ LES COULEURS DE PARTAGE ET VIE

C'est à bord d'un maxi-trimaran auparavant piloté par Olivier de Kersauson, Thomas Coville et Yves Le Blevec, qu'Arthur Le Vaillant a pris la mer. Baptisé Mieux, en référence au collectif d'entrepreneurs engagés qui ont monté le projet, le bateau a concouru dans la classe Ultim, qui réunit les grands multicoques. Mais pour Arthur Le Vaillant, la finalité du projet n'est pas la performance sportive: « J'ai fait le choix de participer sur un trimaran qui a connu trois premières vies et dont je suis fier d'être le nouveau skipper. Ce bateau a une vingtaine d'années et je sais qu'il peut avoir un déficit de vitesse par rapport à des engins plus récents, mais diminuer l'empreinte carbone est aussi important que la régate. Je rêve dans le futur d'une course dont le but serait d'être le moins impactant tout en étant aussi rapide. » C'est dans les valeurs portées par Arthur Le Vaillant et le collectif Mieux que les établissements de Partage et Vie se sont reconnus et ont décidé de soutenir le projet.

FAIRE SOUFFLER LE VENT DU LARGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La pandémie et les confinements ont mis à l'épreuve les résidents: solitude, repli sur soi... Depuis plusieurs mois, les équipes de Partage et Vie multiplient les initiatives pour ouvrir les établissements sur l'extérieur, renouer des liens sociaux, ré-enchanter le quotidien des personnes accueillies. Pour Dominique Monneron, directeur général de Partage et Vie: « Soutenir le bateau d'Arthur Le Vaillant, c'était donner l'opportunité aux résidents de participer à l'aventure de la Route du Rhum à travers des animations quotidiennes, la possibilité de se rendre à Saint-Malo et de découvrir le bateau, des liaisons avec le skipper et son équipe durant la course, et son intervention dans les établissements après la compétition pour partager son périple ».

M. MONOD, DIRECTEUR DU CMA, A DE SUITE ADHÉRÉ AU PROJET

Jean François Monod a voulu s'impliquer dans cette belle aventure: « J'ai tout de suite été partant pour ce projet! Je gère notamment deux établissements pour personnes en situation de handicap et une résidence autonomie. Cette opération était particulièrement adaptée pour les personnes souffrant de troubles neurologiques. Nous avons pu leur proposer des activités thérapeutiques stimulantes, le tout dans une atmosphère festive qui a permis de dynamiser leur quotidien. Nous avons prévu également un petit séjour à Saint-Malo en amont de la course pour une partie de nos résidents. Ce voyage des monts du Lyonnais à la côte d'Émeraude a été inédit pour certains d'entre eux ».

C'est ainsi que le mercredi matin 2 novembre, 3 résidents du Centre Médical de l'Argentièrre, fous de joie, et leurs 3 accompagnateurs sont partis pour St Malo découvrir le bateau et son skipper.

Pour info, Arthur le Vaillant est arrivé 6ème, après avoir traversé l'Atlantique en 10 jours, 1 heure, 26 minutes et 51 secondes. Ils étaient 138 au départ. Bravo à lui ! ■

L'ÉCOLE DES 4 HORIZONS

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2021-2022

L'école des 4 Horizons a déroulé son projet d'école autour du « bien-être »: « Je me sens bien avec les autres pour m'exprimer ».

Nous avons maintenu nos effectifs et avons conservé notre 4^{ème} classe avec 84 élèves accueillis en 2021 2022. Notre équipe est très stable, et une belle ambiance règne pour faire vivre les projets de l'année. Chacune apporte sa pierre à l'édifice.

Nous avons partagé de beaux moments avec des personnes très attentives à nos élèves:

- une célébration de rentrée à l'église, accompagnée de l'équipe du relais pastoral et célébrée par Guy Ollagnier;
- une belle action « Nettoyons la Nature » avec tous nos bénévoles du village;

- une intervention sport avec Raphaël IDIR sur le thème du cirque;
- une intervenante d'anglais, Aurélie BASTIN toute l'année pour toutes les classes;
- deux célébrations de Noël (petits et plus grands) en lien avec le relais;

- des animations à la médiathèque avec des idées très originales de Véronique et des bénévoles;
- de beaux projets menés: plus de lien avec le collège Champagnat: plusieurs séances ont été faites au collège pour les CM; la classe test en CM de l'outil de mémorisation Elephant; Carnaval a été fêté dignement pour toute l'école; des actions avec le CCFD (avec Agnès et André) dont le bol de riz, la passation du permis vélo pour les CM, une animation en forêt à la découverte des traces des animaux, la fête des 100 jours d'école en GS CP; la découverte pour nos élèves de la classe dehors de la PS au CP; une dizaine de séances pour

apprendre à maîtriser son vélo et faire une randonnée de 25 km, les plantations dans nos carrés de jardin; et pour finir en beauté notre voyage scolaire à St Etienne pour découvrir la compagnie « Kipouni's ».

Notre communauté éducative, motivée et solidaire, poursuit dans les innovations pour que nos élèves se sentent bien au sein de notre établissement! Les associations OGEC et APEL très présentes, sont de véritables soutiens pour toute l'école. ■

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre structure, nous restons à votre écoute et à votre disposition, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe et visiter nos locaux.

Site Web: www.ecoledes4horizons.fr

Contact: Virginie GALIERE au 0474260010 ou ecoledes4horizons@laposte.net



Carnaval



Ateliers cirque



Cours d'anglais



Kipouni's



Classe dehors PS



Fête des 100

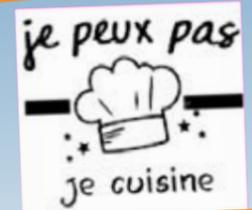


Nettoyons la nature



Plantations

Préparation de la blanquette en mars



Relais balade des Hirondelles en mai



Vente de fleurs en octobre



Ventes de matières premières juin et novembre



Vente de pizzas en octobre



Concours de pétanque familial en septembre

LA CHASSE À AVEIZE

2022 restera dans les annales comme une année de sécheresse, qui aurait dû être favorable à la reproduction du gibier. En effet, celui-ci est très sensible à la pluie à la naissance et le manque d'herbe a limité la sortie des faucheuses qui, elles aussi, sont une menace pour les levreaux.

Le relais des chasseurs chez Patrice Bissardon



De belles barquettes de civet préparées par les chasseurs de l'Argentière



Le sanglier à la broche sur son lit de pommes de terre

OGEC ET APEL

Des parents d'élèves volontaires au service de l'École des 4 Horizons!

Une même ambition: Le bien être des élèves au travers d'un soutien aux projets pédagogiques de l'équipe enseignante et une bonne dynamique de l'école!

DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

La gestion économique, financière et matérielle de l'école, mais aussi la gestion sociale (employeur du personnel non-enseignant), la cantine et la garderie, c'est l'OGEC!

Une année placée sous le signe de la réorganisation: ressources humaines et recrutement, en lien étroit avec la mairie, de l'organisation et de la planification. Des démarches mises en place pour préparer la nouvelle année scolaire, ainsi que le développement des outils de gestion, pour alléger le travail des bénévoles.

L'accent a été mis sur la cantine avec la mise en place de deux services pour le confort de tous, et l'accentuation des échanges avec le restaurant, qui régale les papilles de nos enfants. La garderie a elle aussi pris un nouveau virage avec un renfort de personnel, la mise en place d'un nouveau règlement et l'utilisation par les salariés d'un nouvel outil pour le pointage.

Enfin, nous participons aux petits investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'école, avec l'achat d'un vidéoprojecteur, le renouvellement de petits mobiliers pour les classes et de jeux pour la garderie. Sans oublier notre participation à la balade des hirondelles, la vente de brioches et traditionnelle vente de sapins et ses lutins livreurs.

L'organisation des actions et manifestations pour alléger le coût pour les familles, la participation à la dynamique de l'École en créant du lien entre les familles de l'école, le village, c'est l'APEL!

Ci-dessus, un petit retour en image des actions menées en 2022...

Et c'est avec un vrai plaisir que nous vous avons retrouvé pour notre concours de pétanque familial à la rentrée de septembre!

Les bénéficiaires récoltés financent des jeux et équipement pour chaque classe, une intervenante anglaise avec 1 séance par semaine toute l'année pour toutes les classes, un intervenant sportif sur le thème du cirque, et une participation pour la sortie au Cirque Kipounis à St Etienne...

Pour 2023, un voyage scolaire se prépare! On vous donne donc rendez-vous entre autres:

→ le dimanche 2 avril: matinée saucisson chaud patates

→ le samedi 11 mars: la boom du carnaval des enfants NOUVEAUTE 2023!

MERCI!

Pour leurs 9 années d'engagement pour l'École, d'investissement dans les actions et manifestations, à Maryline FAURE secrétaire et Stéphanie VIRICEL, membres très actives de l'APEL!

Pour votre participation, de près comme de loin, à l'épanouissement et à la vie de l'École dans notre Village, à vous tous, municipalité, bénévoles de la cantine, membres de la Paroisse, commerçants, l'équipe éducative de l'école, sponsors, parents d'élèves, habitants...!

ON A BESOIN DE VOUS!

Pour que la dynamique persiste, il est indispensable que les équipes se renouvellent...

Des envies, des projets, des questions, des remarques?

Venez découvrir la vie des associations de parents d'élèves! ■

Nous sommes à votre écoute à la sortie de l'école, par mail, par téléphone

→ OGEC
ecoledes4horizons@laposte.net
0474260010

→ APEL
apel@ecoledes4horizons.fr
0671746448
Alexandre GREGOIRE, président

LE CHEVREUIL

Sur la commune, plusieurs faons de chevreuils ont été tués par ces machines, malgré les précautions prises par les agriculteurs. De même, quatre brocards ont été trouvés, tués par des voitures, dont 2 aux Ornages et 2 dans le bois des Courtines. Il y a aussi ceux dont on ignore la mort, car un automobiliste qui tue un chevreuil ou un sanglier peut l'emporter, après avoir averti la gendarmerie de l'incident. Ce sympathique cervidé se chasse en groupe, permettant aux chasseurs de se retrouver pour parler de leur passion, en toute convivialité. A Aveize, ce sont 16 chevreuils qui sont au plan de chasse, qui seront prélevés jusqu'au 28 février 2023. Aux chasseurs de voir si le cheptel se porte bien et s'il pourra supporter un tel prélèvement. Par le passé, en plusieurs occasions, les bracelets n'ont pas été tous utilisés, ce qui a permis aux populations de s'étoffer et d'assurer l'avenir. Car la chevrette fait un, voire deux faons, et les effectifs mettent longtemps à remonter, d'où la prudence de mise ici. Mais les chasseurs sont des gens responsables, qui ont l'habitude de gérer les populations de gibier.

LE PETIT GIBIER

Là, le déclin s'amplifie d'année en année. Le petit gibier, mis à mal par les nouvelles méthodes culturales, la circulation automobile, disparaît peu à peu de nos campagnes. Il en est de même pour les petits oiseaux, qui ne trouvent plus d'insectes et dont la moitié a disparu. Les chasseurs se rendent bien compte que ce n'est pas de lâcher des faisans qui va sauver la chasse, car ces volatiles donnent une mauvaise image de leur loisir et plusieurs sociétés ont d'ailleurs décidé de s'en passer. On peut voir, çà ou là, de petites colonies de lapins, mais ceux-ci disparaissent aussi vite qu'ils se sont multipliés! Quant au lièvre, celui-ci fait l'objet de soins depuis des dizaines d'années. C'est le gibier roi dans les Monts du Lyonnais, et il est sûr que s'il disparaissait, beaucoup de chasseurs raccrocheraient définitivement leur fusil.

LE SANGLIER

Il est de plus en plus présent dans nos bois et sera toujours un gibier à part. S'il est un rêve pour beaucoup de chasseurs,

celui-ci doit être géré au plus près, pour ne pas laisser les populations exploser, afin de garder de bonnes relations avec nos amis agriculteurs.

LES ANIMATIONS

Les chasseurs ont décidé de ne pas reconduire le concours de belote et la dégustation de chevreuil en février. Par contre, le sanglier à la broche et la vente de terrines de chevreuil seront toujours proposés aux gourmets. Ces animations avaient rencontré un vrai succès cette année. Par contre, ils continuent à être assidus à 2 manifestations: le nettoyage de printemps et la balade des hirondelles.

La chasse est de moins en moins comprise par une population en majorité citadine, mais ici, à Aveize, les chasseurs font tout pour que cette activité se passe en toute sécurité et parlent volontiers de leur passion avec les randonneurs, qui sont parfois victimes de fausses informations véhiculées sur les réseaux sociaux. ■

RELAIS PETITE ENFANCE

En 2022: des missions en constante évolution



L'année a été marquée par une forte reprise des activités au sein du relais petite enfance mais aussi par une réflexion sur le métier d'assistant maternel et son avenir.

En effet, la tendance serait plutôt à la désertification du métier: les assistantes maternelles qui partent à la retraite ne sont pas remplacées, peu de nouvelles candidatures, des personnes qui n'exercent ce métier que sur du court terme. Ce constat s'étend à l'échelle nationale. Un travail de réflexion est engagé avec les trois RPE du secteur et le service petite enfance de la communauté des communes afin d'essayer de comprendre ce manque d'attractivité du métier et de trouver des solutions pour ne pas voir le nombre de places de gardes offertes sur le territoire trop diminuer dans les années à venir.

L'année 2022 est aussi, avec 2023, l'année d'un projet « phare »: le relais en forêt. Avec l'appui de la CAF, ce projet se déroulera en trois parties: un apport théo-

rique et une journée d'immersion en forêt pour les AM uniquement et enfin trois temps collectifs en forêt avec les enfants et leur AM. Ce projet a pour objectif de mettre en lumière toute l'importance pour le développement de l'enfant de passer du temps en forêt: L'éveil des sens est au centre de ce projet. L'objectif étant aussi d'inciter les assistantes maternelles à continuer les sorties en forêt avec les enfants. Ce projet se fait avec l'appui de l'association « les voies de la forêt ».

Le relais met également l'accent sur la formation continue et l'accompagnement professionnel des assistantes maternelles. Aussi plusieurs formations ont été mises en place cette année: l'analyse de la pratique, les neurosciences, l'éveil de l'enfant selon la pédagogie Montessori, le secourisme. Mais aussi des accompagnements professionnels: gestes et postures, les écrans et les enfants. Sans oublier les séances d'éveil et d'expérience au cours des temps collectifs: musique –avec cette année la découverte du Bao Pao-, conte au relais et dans les médiathèques, pâtisserie, jeux de transvasement, gymnastique... Ces temps collectifs sont de véritables lieux de rencontre entre enfants

et professionnelles. La professionnalisation des assistants maternels est toujours au cœur de nos préoccupations.

Le relais continue son itinérance à travers les permanences itinérantes, les vendredis; les temps collectifs (5 lieux proposés); les rendez-vous en extérieur... Le maillage territorial est en constante évolution pour être au plus près des usagers.

Les trois animatrices, Céline, Anne et Brigitte sont là pour accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde et leur apporter des informations de premier niveau. Le relais petite enfance reste à la disposition des parents dans leur accompagnement à la fonction d'employeur. ■



Pour contacter les animatrices, deux numéros: 04 78 48 56 10 ou 04 78 19 05 31 ou par mail: rpeaunomdellenfant@gmail.com

LA MAISON DES P'TITS LUTINS

La Maison des P'tits Lutins, installée dans l'enceinte de la mairie, est un havre de paix, parfois un peu chahuté, où les enfants peuvent s'épanouir, jouer dans la cour, en toute sécurité.

Chaque jour, et c'est aussi une évidence pour les trois assistantes maternelles, ils partent en promenade dans le village, pour prendre un bon bol d'air, avec, au retour, un passage chez Béatrice, au Vival, pour acheter le pain. Car dès l'installation, les assistantes maternelles ont voulu faire partie intégrante du village, faire une MAM ouverte sur le bourg.

« Nous sommes trois, pour une capacité d'accueil de 9 enfants: Laurence Blanchard, Catherine Rouault et Anne Grange. En juillet dernier, à l'occasion du traditionnel apéritif dînatoire, les familles, les enfants et les assistantes maternelles ont dit au revoir à Corinne et souhaité la bienvenue à Anne, sa remplaçante. Un moment toujours très agréable et convivial. »

« Cette année, nous avons suivi 2 formations, avec l'immersion dans la forêt et le recyclage premiers secours et en 2023, nous allons peaufiner le langage des signes. Et puis, le temps nous dure d'emménager dans une maison plus vaste et fonctionnelle. Nous sommes bien conscientes que ce n'est pas facile et que du retard a été pris concernant le projet global. Nos locaux actuels sont accueillants, mais nous manquons un peu de place, notamment quand tous les enfants sont là! »

« Nous ne pouvons, hélas, plus prendre de nouveaux enfants car nous sommes au maximum pour l'instant. Cela montre que cette structure était attendue car elle a immédiatement trouvé son rythme de croisière. Pour nous, c'est un confort de travail, qui se retrouve dans l'attention que nous portons aux enfants, des p'tits lutins, bien entourés, que nous voyons grandir et s'affirmer! Une belle récompense! » ■

Contact: Tél. 0474260225



LA MAISON DES JEUNES D'AVEIZE

La maison des jeunes d'Aveize, c'est un sacré endroit!

La « MJ » comme on l'appelle c'est un local ouvert à tous les jeunes du village pour se retrouver, jouer, profiter... Comme la MJ est également une association, il est possible d'organiser des sorties diverses où les adhérents profitent de réductions, cette année nous avons fait la sortie karting/paintball. N'hésite pas à venir avec tes amis pour discuter de ta semaine ou de tes centres d'intérêts.

Cette année la maison des jeunes est présidée par Gregory Thollet et Mathis Grégoire, soutenus par la trésorière Luana Fossano et la secrétaire Mathilde Lieuze.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 19 novembre, pour cette occasion nous organisons une après-midi jeux en extérieur avant de nous retrouver tous ensemble pour une soirée crêpe et jeu de société. ■

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse mjaveize69@gmail.com

RALLYE AUTO SPORT



Les 3 équipages de l'Association Rallye Auto Sport ont prit le départ de 6 épreuves pour la saison 2022 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette année a été ponctuée de bons résultats mais aussi de quelques abandons mécaniques ou sorties de route.

Dans le contexte actuel où l'économie d'énergie et l'écologie sont primordiales, notre sport est mal perçu du grand public.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que nos véhicules utilisés tous les jours sont issus du développement de la compétition.

En effet, le Rallye, les Courses sur circuit, la Formule 1... sont des tests « grandeur nature » pour les constructeurs afin d'obtenir sur nos routes, des voitures moins polluantes, consommant moins de carburant ou d'énergies nouvelles avec une sécurité et une fiabilité accrue.

A notre échelle, outre le fait de se faire plaisir au volant et essayer d'atteindre

nos limites et celles de l'auto, notre passion nous amène à découvrir notre région, de faire de nouvelles rencontres et ainsi pouvoir partager de bons moments.

Dans ce but de partage, nous vous proposerons le dimanche 5 février 2023, une matinée « saucisson-chaud » à la salle Jean Marie Rousset à Aveize, avec une exposition de nos véhicules, pour un instant convivial. ■

SERGE
pour l'Association Rallye Auto Sport



PAROISSE STE-THÉRÈSE

Journées Mondiales de la Jeunesse 2023 à Lisbonne: (jeunes de 18 à 28 ans)

Après Rome 1984 et 1985, Buenos Aires 1987, Compostelle 1989, Czestochowa 1991, Denver 1993, Manille 1995, Paris 1997, Rome 2000, Toronto 2002, Cologne 2005, Sydney 2008, Madrid 2011, Rio 2013, Cracovie 2016 et Panama 2019, le Pape François donne rendez-vous aux jeunes du monde entier à Lisbonne (Portugal), du 1er au 6 août 2023! Le thème sera: "Marie se leva et partit en hâte" (Luc 1, 39). Les Journées Mondiales de la Jeunesse sont une formidable aventure spirituelle et humaine. Depuis des années, des millions de jeunes y ont participé sur les 5 continents; cela a changé leur vie et leur regard sur le monde.

Nous avons appris début août le décès du Père Michel CARTERON à l'âge de 85 ans. Il a été ordonné prêtre dans la congrégation des missions africaine de Lyon où il est resté 50 ans en Côte d'Ivoire... Depuis son retour à St. Symphorien sur Coise en 2013, Michel Carteron a accompli de nombreux services pour la paroisse Sainte Thérèse en célébrant les messes en dimanche comme en semaine. Nous exprimons à Michel notre reconnaissance et au Seigneur notre action de grâce pour cette vie si bien remplie au service de l'Eglise par-delà les frontières.

Le 5 juin 2022, la communauté a eu la joie d'accompagner 6 enfants d'Aveize vers la première communion. Une belle célébration joyeuse et vivante avec des enfants attentifs, à l'écoute, entourés de leur famille.

La messe à Aveize a lieu le premier week-end de chaque mois à horaires différents: (voir planning à l'église)

Le journal Présence est distribué 4 fois par an par des bénévoles. Vous pouvez soutenir la parution de ce journal par un abonnement à partir de 10 €, à envoyer au secrétariat de la paroisse Ste Thérèse à St Martin en Haut ou dans les corbeilles lors des célébrations.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps au service de l'Eglise.

Renseignements pratiques:
Baptême, mariage, funérailles s'adresser au secrétariat de la paroisse à St Martin en Haut: 0478486120 ou Jean Baptiste Giraud: 0669633785

<http://paroisse-sainte-therese-69.fr>

L'équipe relais souhaite à chacune et chacun une belle année 2023 de Joie d'Espérance et de Paix! ■ **Le relais**

LES ANCIENS COMBATTANTS

Cette association cultive la mémoire de notre histoire, faite de conflits, de souffrances, et veut donner un message d'espoir, même si les faits actuels ont tendance à montrer que, justement, les hommes n'ont point de mémoire.



la cérémonie du 11 novembre, avec la présence du colonel Guiot

Le 11 novembre est un symbole fort, qui rassemble ce jour-là les anciens combattants du village pour, lors d'un moment de recueillement, rendre hommage à ces jeunes d'Aveize qui ont donné leur sang pour une terre qui était la leur, et qui, suite à tous leurs sacrifices, est encore la nôtre.

Il y a bien longtemps qu'ici, il n'y a plus de survivants de la Grande Guerre et de la seconde guerre mondiale. Maintenant, les derniers combattants ont vécu eux aussi l'enfer de la guérilla, en Algérie, un conflit qui a laissé des traces et est encore un sujet sensible entre nos deux peuples. Il y a toute juste 60 ans, les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962, se traduisent par un cessez

le feu applicable à tout le territoire algérien dès le lendemain 19 mars. Ils seront ratifiés, côté français, par le référendum du 8 avril 1962 organisé en France métropolitaine, donnant au gouvernement par 91 % des votes les pleins pouvoirs pour appliquer les accords, et, côté algérien, par le référendum sur l'indépendance, du 1er juillet 1962, acquise à 99,72 % des suffrages exprimés. Mais le 19 mars, les troubles ne s'arrêtent pas, loin s'en faut et il y aura encore des milliers de morts, notamment du côté des Harkis, ces Algériens qui ont choisi de combattre aux côtés de l'armée française durant la guerre d'Algérie, et qui seront massacrés.

Si nos anciens combattants ont participé à l'Histoire de France, ils tiennent avant tout à délivrer un message de paix et d'amitié, une qualité qu'ils mettent en valeur lors de leurs différentes rencontres. S'ils avaient 20 ans au moment du conflit, ils ont maintenant 80 ans et c'est un pan de notre histoire qui partira avec eux, les derniers appelés à avoir combattu. Seuls les livres seront bientôt les dépositaires de cette histoire. Beaucoup d'entre eux ont rangé ces horreurs au fond de leur mémoire et ne souhaitent pas en parler. Ils préfèrent oublier, ou faire semblant, en sachant que si un conflit revenait, ce serait terrible, car aujourd'hui, les gens sont moins patriotes et ne dit-on pas que l'homme est un loup pour l'homme. Mais il faut voir le côté positif, à savoir que ancien combattant rime avec guerre! Puisse l'Europe, qui nous a protégés, continuer à nous donner un espoir de lendemains apaisés.

Cette année, un des leurs a disparu, Michel Berne. Il était un participant assidu aux manifestations organisées par l'association. Les anciens combattants ont une pensée pour son épouse Odette et ses enfants. ■

CLUB RENCONTRE ET AMITIÉ

Le Club Rencontre et Amitiés continue ses activités chaque jeudi à partir de 14heures.

Nous nous retrouvons et échangeons autour d'un bon café.

Ensuite, chacun trouve sa place pour différents jeux de société, la belote et le tarot, etc.

Une fois par mois est proposé un atelier mémoire apprécié et animé par Marilou très compétente.

Les animations se déroulent dans une bonne ambiance et beaucoup d'amitié.

Ce lien social si essentiel pour nous tous, nous souhaitons l'élargir à un grand nombre de retraités et de personnes isolées.

Les inscriptions pour l'année 2023 seront le jeudi 12 janvier 2023 à partir de 14 heures.

Venez nous rejoindre à nous.

Bonne Année et Bonne Santé 2023! ■

Le bureau



HAUTS LYONNAIS

Les Hauts Lyonnais fêtent leurs 10 ans! Ce club, regroupant les 5 villages que sont Aveize, La Chapelle sur Coise, Duerne, Pomeys et St Symphorien sur Coise a bien grandi. Avec près de 470 licenciés (un record!), encadrés par des techniciens et des bénévoles passionnés, il ne compte pas s'arrêter là et continue son développement, à tous les niveaux.

Pour fêter cette première décennie, chaque équipe, des U7 aux séniors, s'est vu remettre un nouveau jeu de maillots. Après la réfection du stade Thomas Granjon, ce sont les futurs vestiaires qui devraient faire leur apparition dans les mois qui viennent. Le club a fraîchement obtenu le Label Jeune de la Fédération Française de Football, et nombre des éducateurs ont validé de nouveaux diplômes. Tout est fait en interne pour que cette année d'anniversaire soit aussi une année charnière.



Dans cette optique, 4 stages ont été organisés entre février et juillet 2022. D'abord un stage de Futsal s'est déroulé sur 4 jours pour une trentaine d'enfants des catégories U11 à U15, qui ont goûté aux joies du football indoor. Puis ce sont 10 gardiens de but qui ont bénéficié d'un stage spécifique à leur poste durant 3 jours de séances sur le terrain et d'analyses vidéo. Le stage de Pâques a quant à lui réuni 40 enfants des U7 aux U11 pour une semaine entière de foot, de jeux et de rires. Enfin, le stage multi-activités



a mobilisé toute l'équipe éducative pour rassembler 64 filles et garçons des U7 aux U15 au mois de juillet. Au programme du foot évidemment, mais également de la pétanque, du mini-golf, de l'accrobranche, du bowling, un laser-game, un simulateur auto, bref, que du bonheur pour les jeunes licencié(e)s.

La section féminine, fruit d'une entente entre Hauts Lyonnais et Haute Brevenne Football, continue de prendre de l'ampleur. Emmenée par une équipe pédagogique dynamique et qualifiée, elle attire de plus en plus de monde, sur et en dehors des terrains. Avec des groupes en U9, U11, U15 et Séniors, ce sont près de 70 jeunes filles et jeunes femmes qui revêtent le maillot violet chaque week-end. Maillot qu'elles portent haut, puisque les résultats sont en constante progression, et ce à tous les niveaux.

Avec l'ambition de faire de ce sport un loisir universel, le club a également créé cette année d'une section de foot adapté. Accueillant les enfants en difficulté ou en situation de handicap, son objectif est clairement de cultiver la diversité et d'inscrire des sourires sur le visage de ceux pour qui l'exis-

tence est singulière. Ce projet n'en est qu'à ses prémices, mais promet dans les années à venir d'être un point d'ancrage de la volonté d'inclusion du club, une preuve que le football reste une formidable école de la vie.



10 ans, ce n'est pas rien. Construit sur de solides fondations, le club Hauts Lyonnais a su se renouveler pour satisfaire aux exigences du football moderne, tout en gardant les valeurs inerrantes à l'esprit associatif des villages qui le composent. Fort de cette expérience acquise lors de sa première décennie, gageons que son avenir soit radieux, novateur ainsi que générateur de progrès et de performances. « Une passion source d'ambitions », encore et toujours. ■

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous connecter sur le site officiel: <https://hautslyonnais.footeo.com> et à rejoindre le club sur les différents réseaux sociaux.

AMICALE BOULE AVEIZE

Beaucoup de choses se sont passées durant l'année 2022: c'est au mois de mars que la saison a débuté, l'amicale a invité les joueurs et leurs épouses au restaurant Rivollier.

SAMEDI 11 JUIN

Concours sociétaires à la mêlée

Après les deux parties prévues, la victoire est revenue à l'équipe composée de Gilbert Crozier et Françoise Voute devant l'équipe composée de Jean Charvolin et Jean-Louis Bissardon. Le soir, tous les joueurs se sont retrouvés autour d'un bon casse-croûte.

SAMEDI 25 JUIN

Coupe des amateurs

14 quadrettes se sont affrontées mais l'orage a perturbé les parties. L'équipe de Grézieu: Christian Dessaigne, Michel Romand, Jean-Pierre Grataloux et Christian Nérieux a terminé première. Elle devance l'équipe de St Genis-l'Argentière: Jacques Verne, Michel Rousset, Michel Montarde et Jean-Jacques Laffay.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

→ La saison s'est clôturée par les dernières parties du but d'honneur qui a débuté en mai avec 106 joueurs. La journée a été écourtée à cause de l'orage. La finale s'est jouée le dimanche matin, Jean-Louis Bissardon remportait cette compétition; il s'est imposé 13 à 11 contre Guy Villard. A noter, le bon parcours d'un pointeur, Gilles Grataloux, qui se hissait jusqu'en demi-finale.

→ Concours complémentaire (classement après deux parties): Le président remettait la coupe du restaurant Rivollier aux jeunes de Duerne: Yannis et Alexis Cellier. Arrivait ensuite à la deuxième place, Guy Mézard et Jean-Paul Goutagny. Tout le monde se retrouvait pour le casse-croûte de fin de saison.

Belle prestation en concours vétérans: L'équipe de Pascal Chillet s'impose à Maringes et l'équipe composée de Jean-Marc Chillet, Joël Loison, Martial Cordonnier et Jean-Claude Voute remporte le concours à Duerne.

Rendez-vous sur les jeux le mercredi après-midi et le dimanche matin, dès que le temps le permettra, pour de nombreuses parties amicales. Les nouveaux joueurs seront les bienvenus.

DATE À RETENIR POUR 2023

- 18 mars: repas chez Rivollier
- Début mai: 1er tour du but d'honneur
- 10 juin: concours sociétaires
- 24 juin: coupe des amateurs
- 2 septembre: fin du but d'honneur et coupe du restaurant Rivollier

Bonne Année 2023! ■



TRIATHLON CLUB

Le TCML, club de triathlon depuis 2007 à Aveize, permet la découverte des disciplines enchaînées que sont la natation, le cyclisme et la course à pied.



Tout le monde peut découvrir le triathlon

- En loisir ou en compétition,
- En individuel, en binôme ou en relais,
- De la distance XS à la distance XXL,
- Débutant.e occasionnel.le ou licenciée,

Le triathlon peut se pratiquer à partir de 6 ans. Les distances sont adaptées à chaque catégorie d'âge. ■

Pour plus de renseignement: triclubmontsduyonnais@gmail.com
<https://www.triclub-des-monts-du-lyonnais.fr>
Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et Instagram.

ASSOCIATION YOGA RESPIRATION

Nous commencerons cette présentation par une pensée du jour: « **Les meilleurs choix de la vie sont ceux faits avec le cœur, parce que tu sais qu'à ce moment-là tu as mis un morceau de toi-même et c'est ce qui compte vraiment.** »

Les trois grands points qui définissent l'activité proposée par l'association « Yoga-respiration » sont:

- Le mouvement
- La respiration
- La conscience de son corps.

L'association propose des cours alliant yoga-respiration-sophrologie-mouvements cognitifs.

Trois horaires sont proposés:

- **Lundi de 9h30 à 10h45**
- **Jeudi de 19 h à 20h15**
- **Jeudi de 20h30 à 21h45**



*Avec un peu d'humour
Geneviève et Christiane*

Les cours sont adaptés au groupe. Chaque personne est invitée à ECOUTER SON CORPS. Nous ne sommes ni en compétition ni en comparaison, chaque personne est différente et peut adapter la posture afin d'en ressentir tous les bienfaits tout en respectant les possibilités de son propre corps.

Il reste toujours possible d'intégrer un des groupes en cours d'année. Le coût est de 204 € pour l'année; soit 68 € par trimestre (cotisation comprise). Le paiement se fait en trois chèques et sont encaissés en octobre, janvier et avril. Un certificat médical est demandé.

Nous terminerons avec une pensée pour traverser cette nouvelle année 2023: « **Ce qui te manque, cherche-le dans ce que tu as.** »

Et que chacun puisse trouver en cette année, apaisement, soulagement, confiance, paix et sérénité.

Bonne année 2023! ■

BUREAU:

Président(e):
Dominique Malifarge: 04 74 26 00 22
Secrétaire: Geneviève Vernay
Trésorier: Claude Bonamour

Christiane Martin, professeur de yoga
07 60 44 98 07 ou
christianemartin1965@yahoo.fr

ASSOCIATION DES FAMILLES

Une belle histoire qui s'achève

Le bureau de l'association des familles, depuis quelques temps déjà, s'essouffait et demandait le renouvellement de ses membres, le covid étant également passé par là...

Après un appel lancé, n'ayant pas trouvé de bénévoles pour reprendre le flambeau, le bureau a décidé avec un pincement au cœur de dissoudre l'association cette fin d'année 2022 après 75 ans d'existence.

Cette association créée en 1947, avait pour but au départ d'étudier et défendre les intérêts généraux des familles et plus particulièrement des familles nombreuses.

Après la guerre, elle a eu une place importante pour faciliter l'entraide entre les familles.

Les fédérations nationales telles que Familles de France, Familles Rurales ou encore Familles en mouvement auxquelles l'association d'Aveize a adhéré ont permis, chacune à leur niveau une mise en réseau des associations locales, porter les voix des familles par une représentation nationale pour la défense du consommateur, etc ...

Au fil des décennies et des évolutions des familles, les besoins ont changé et l'association des familles s'est adaptée et a proposé des activités en adéquation avec son temps jusqu'à aujourd'hui.

Voici un petit résumé de ce qui a été proposé par l'association des familles d'Aveize, parfois en collaboration avec d'autres associations du village :

Bourse aux vêtements, loto, train vert, conférences, fête des mères (apéritif et plantes offertes aux mamans), médailles

familles nombreuses, création réseau de baby-sitting, fête des bugnes, cours de couture, spectacle, sortie ski, sortie patinoire, voyage à la journée, repas des anciens, initiation à la poterie, cours de piscine, soutien scolaire, yoga, cadeaux naissances, mise en place de la garderie périscolaire, mise en place de la bibliothèque, après-midi récréative pour les enfants, etc ...

Il est difficile de tout répertorier tellement les activités ont été variées.

Soyons reconnaissants aux différents président(e)s et bénévoles qui depuis 75 ans ont œuvré et n'ont pas compté leurs heures pour dynamiser le village et proposer toujours plus aux familles. ■

Le bureau

« Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix »
Sherry Anderson

GROUPE D'ANIMATION

La mission du groupe d'animation est de coordonner et d'animer des événements et, aussi, d'assister et d'épauler les différentes associations.

En Mars, il y a eu l'Assemblée générale, avec tous les représentants des associations. Chacun donnant son point de vue sur l'année écoulée et leurs activités à venir.

Nous avons fait le nettoyage de printemps, au mois d'avril, où il y avait beaucoup de participants (parents, enfants, grands-parents). Chacun étant soucieux de la propreté de notre village. Et cette année, grâce à la commune, les brigades nature interviennent sur les chemins, pour le passage des randonneurs.

Le 15 mai, a eu lieu la Ballade des Hirondelles, avec un temps exceptionnel, et qui, a attiré 838 marcheurs. De nombreux bénévoles se mobilisent avec les différentes associations pour le bon déroulement de cette belle journée.

Le 8 juillet, s'est déroulé, le marché nocturne, où nous avons eu de nombreux visiteurs grâce aux différents exposants et le traditionnel hamburger, très apprécié. Soirée, très joviale, avec l'aide du conseil et d'autres membres

d'associations et de leur conjoint. Suivi du feu d'artifice tiré par Brice Barange, qui fût encore une fois, une merveille et, qui promet l'année prochaine, d'être certainement encore éblouissant.

Comme chaque année, à lieu la décoration du village. Pour permettre d'admirer, cette décoration, les Aveizois sont invités à venir déguster le vin chaud et la soupe préparée par les enfants de l'école (épauler par les membres de la paroisse), le 8 décembre à la salle des Loisirs.

Cette année 2023, aura lieu, en mars la Saint Patrick, organisée par les Jeunes de la MJC aidés du Groupe d'Animation.

En novembre, le retour des Semeurs de vents, impatients de jouer leur nouvelle pièce, devant de nombreux spectateurs.

Vous trouverez toutes les dates des manifestations sur le calendrier des Fêtes.



Balade des hirondelles



Marché nocturne

Encore un grand merci à la commune, aux bénévoles de tout âge, qui participent à toutes ces activités, pour animer et égayer notre village, ce qui permet d'attirer de nombreux visiteurs.

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2023! ■

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une nouvelle association est née à Aveize!

Un groupe de recherche a vu le jour à Aveize en ce mois d'octobre 2022. Il s'agit du groupe "Histoire et Patrimoine d'Aveize". Il a pour mission de récolter les anciens documents et photos des habitants, afin de pouvoir par la suite les partager. Des recherches généalogiques peuvent aussi être demandées. Ainsi, l'association pourra aider les personnes avides de retrouver leurs ancêtres.



Première réunion de ce groupe de passionnés

Bien souvent nous avons dans nos tiroirs ou greniers de vieilles photos de mariage, de soldats, d'écolier ou encore de travaux agricoles sur lesquelles apparaissent des personnes méconnues. En les partageant, nous redonnerons vie à ce patrimoine endormi.

Le groupe se compose de mesdames Jeanine Tribollet et Isabelle Viricel, d'Alain Voute, de Thierry Besson et de Daniel Saillant de Lyon, spécialisé dans la recherche sur les soldats de 14-18. Son blog recense déjà une quinzaine de soldats aveizois. (nospoilusdelagrandeguerre.com) Ce groupe s'est rattaché à la médiathèque, ce qui lui permet de se retrouver et de regrouper ses découvertes.

Les photos peuvent être transmises soit à la médiathèque soit aux personnes d'Aveize concernées. Des copies seront faites afin de rendre les photos au plus vite mais celles-ci peuvent aussi être données.

Soyons nombreux à participer à cette collecte, ainsi nous ferons revivre ces trésors cachés, ces moments de vie qui ont fait l'histoire du village. Ces documents une fois réunis feront l'objet de rencontres avec la population. ■

Pratique: médiathèque:
04 74 26 00 88
bibliotheque.aveize@cc-mdl.fr

COMPAGNIE LAM

La compagnie de cirque et de théâtre pose ses valises à Aveize!

Laurent Fraïoli est artiste de cirque et Alexandra Nicolaïdis, comédienne clown.

Ils proposent leur tout nouveau spectacle Dancing Spirit, un duo de cirque burlesque, où s'entremêlent rires, prouesses, amour et émotion!

<https://www.compagnielam.fr/>

Alexandra Nicolaïdis donne également des ateliers théâtre pour adulte les lundi soir à la salle Jean Marie Rousset.

Des stages seront proposés pendant les vacances scolaires de Février aux enfants.

Un moment d'entraînement de cirque pour artistes professionnels sera bientôt possible (début 2023) au Gymnase Jean Moulin les samedis de 13h à 17h avec Laurent Fraïoli. ■

Alexandra NICOLAÏDIS
cassiop2002@yahoo.fr
0609941723



GROUPE THÉÂTRE « LES SEMEURS DE VENT »

Chahutée depuis plus de 2 ans par une certaine pandémie, l'activité des Semeurs de Vent a connu comme beaucoup une année 2022 quelque peu perturbée. Mais c'est surtout la disparition en mai de Michel SORLIN, notre compagnon de scène, qui nous a particulièrement affectés. Face au grand vide qu'il a laissé, nous avons été tentés de tout arrêter.

Mais après l'abattement, nous avons décidé, pour lui, pour nous, que "le spectacle continue!" et avons repris le chemin des répétitions. Les délais étant trop courts pour nous produire fin 2022 comme il avait été prévu, nous avons

programmé des représentations pour l'automne 2023 (à retrouver dans ce bulletin, à la page du calendrier des fêtes).

Nous vous souhaitons une bonne année 2023. ■



SOLIDAIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS



Théâtre participatif organisé en mars 2022



Image de synthèse de la future colocation



C'est « l'Association » des aidants et de leurs proches en perte d'autonomie vivant dans les Monts du Lyonnais.

SON ACTIVITÉ :

1. La constitution de « **Groupes Locaux d'Entraide** » (GLE) formés par les habitants du village et des villages voisins. Les GLE réunissent une fois par mois les aidants pour des temps d'échange et d'expérience, ainsi que les personnes aidées pour des activités adaptées. Quatre groupes sont actifs : Duerne, Longessaigne, Larajasse et Chazelles sur Lyon.

2. L'organisation cette année encore de 2 sessions de « **Formation des aidants** » pour permettre à chacun de prendre conscience de ce qu'est la situation d'aidant et sur la manière de l'assumer de façon « bien traitante » pour soi comme pour la personne aidée.

3. Les « **Haltes-répît** » accueillent les personnes aidées un après-midi par semaine afin de donner aux aidants un peu de répit. Les participants sont entourés de plusieurs accompagnants qui animent ces rendez-vous hebdomadaires dans un esprit ludique, convivial et apaisant.

4. Le projet d'une « **Colocation** » pour personnes âgées en perte d'autonomie à Duerne. Les travaux de construction devraient être achevés en début

d'année 2024. Cette maison se veut une alternative aux EHPAD et accueillera huit personnes âgées atteintes de maladies neuro-dégénératives dans une logique de proximité et d'entraide en accueil long séjour.

L'association accueille très volontiers en son sein, toute personne désireuse de renforcer l'équipe afin de développer et d'optimiser son action sur le territoire des Monts du Lyonnais. ■

Solidaire-aidants MDL
4 rue de la Mairie 69850 Duerne
e-mail : solidaireaidantsmdl@gmail.com
Tél. 0624300893
Site : (en reconstruction actuellement)

ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DES MONTS DU LYONNAIS

Par ses activités, ses rencontres, l'association donne la possibilité aux personnes accompagnées et aux familles de se rencontrer, de prendre du plaisir et d'échanger ensemble.

Le rôle de l'association est d'être à l'écoute et d'apporter un soutien aux familles et aux personnes touchées par le handicap. En début d'année, la commission loisirs propose un programme

d'activités auquel chacun peut répondre selon ses choix et ses préférences : après-midi jeux, barbecue, week-end, bowling, repas dansant, sans oublier la traditionnelle journée pétanque avec soirée dansante en septembre à Sainte Foy. Celle-ci rassemble de nombreuses familles et amis.

Un évènement important pour les membres de l'association et les résidents de la goutte d'or a marqué cette année 2022 : la pose de la première pierre le 28 juillet du futur pôle habitat à St Laurent de Chamousset. ■



Week-end en Juin dans le Cantal

Contacts :
J. RESSICAUD : 04 74 26 00 00
j.ressicaud@sfr.fr
Yvette COEUR : 04 78 44 43 07

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LE CODE DE LA VOIRIE

On fait tous attention à bien respecter le code de la route, mais qu'en est-il du code de la voirie ?

S'il n'existe pas d'examen officiel pour valider le bon apprentissage de ses règles, elles n'en restent pas moins primordiales pour assurer la sécurité des utilisateurs des routes et préserver le bon état de celles-ci.

En tant que gestionnaire des voies communales, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, intervient pour l'entretien des routes sur l'ensemble des communes de son territoire. Dans son cadre d'action elle tient à rappeler quelques exemples de règles essentielles pour la sécurité de tous.

Tailler les haies en bord de voies

Il est important que les riverains de voie publique routière entretiennent et procèdent à l'élagage de leurs haies si celles-ci gênent la visibilité ou empêchent la bonne circulation des véhicules.

En l'absence d'autorisation, les plantations d'arbres et de haies ne doivent pas se situer à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

Préserver les voiries du ruissèlement des eaux pluviales venant de parcelles privées

Les eaux pluviales survenant du domaine privé et ruisselant sur le domaine public peuvent poser des problèmes de sécurité pour les véhicules circulants sur ces voies ou pour la pérennité des ouvrages.



Les solutions / conseils :

Lors de nouvelles constructions, prendre en compte les eaux pluviales afin qu'elles ne se déversent pas sur le domaine public (caniveau).

Quand c'est possible pour les agriculteurs, ne pas labourer perpendiculairement à la voie et planter des haies sur les points sensibles.

L'activité agricole sollicite également beaucoup les voies communales, des solutions ou conseils existent pour que chacun puisse profiter de ce bien commun dans les meilleures conditions. ■

Des informations plus complètes sont à votre disposition auprès de votre commune. N'hésitez pas à vous renseigner.

CONSEIL GRATUIT SUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT PAR UN CONSEILLER NEUTRE ET INDÉPENDANT

Les conseillers de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, installés au sein du Parc Eco Habitat, vous accompagnent en toute neutralité et gratuitement dans votre projet de rénovation de votre habitat, voici en détails les missions proposées :

Conseil en amélioration thermique et au financement de votre projet de rénovation

Nos conseillers vous accompagnent sur l'amélioration thermique de l'habitat existant (isolation, fenêtres, chauffage et eau chaude, ventilation) et vous orientent vers les solutions de financement les plus adaptées à votre situation (MaPrimeRenov, Certificat d'Economies d'Energie, Ecoprêt à taux zéro, aides locales...)

→ **Nous sommes disponibles sur rendez-vous : Saint-Symphorien-sur-Coise : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h au Parc Eco Habitat / Saint-Laurent-de-Chamousset : Tous les mercredis de 14h à 17h à la Maison des services**

Visite et diagnostic

Visite du logement sur demande en cas de rénovation globale (une caméra thermique est utilisée en saison hivernale) - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Répertoire des entreprises R.G.E.

Un répertoire d'entreprises locales labellisées RGE*, classées par domaines de travaux, disponible sur demande. (*Reconnu Garant de l'Environnement) - Aucun accord commercial n'est passé avec les entreprises, mise à disposition du répertoire en toute neutralité.

Conseil en architecture

Un architecte du CAUE 69 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement du Rhône) vous accompagne gratuitement pour vos projets de rénovation ou de construction.

→ **Les rendez-vous avec l'architecte du CAUE (avec possibilité de visite à domicile suivant projet): Saint-Symphorien-sur-Coise : Le dernier vendredi du mois de 14h à 18h au Parc Eco Habitat / Saint-Laurent-de-Chamousset : Le 2ème mercredi du mois de 14h à 17h à la Maison des services**

Panneaux photovoltaïques

Si vous êtes démarchés par des installateurs photovoltaïques, avant de signer un devis, nos conseillers peuvent étudier votre dossier et vous conseiller sur le bon dimensionnement de votre installation.

Pour information, une installation de 3 kWc (entre 15 et 20m²) coûte aujourd'hui moins de 10 000€ (sauf complexité sur la toiture) et peut produire environ 3 500 kWh par an si elle est orientée plein sud.

Pour l'autoconsommation, vous pouvez bénéficier de la prime à l'investissement. Renseignez-vous ! ■

PARC ÉCO HABITAT
Tél. 04 72 66 14 30 - parc-ecohabitat@cc-mdl.fr
www.parc-ecohabitat.com
293 Chaussée Beauvoir
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

MONTS À VÉLO UNE AMBITION DU TERRITOIRE

Développer la pratique du vélo au quotidien, c'est l'ambition que s'est donnée la CCMDL. Ambition qui contribue à une mobilité douce et respectueuse de l'environnement.

C'est pourquoi, grâce aux financements obtenus dans le cadre du programme AVELO 2, financé par des certificats d'Economie d'Energie et l'ADEME, elle développe des actions fortes en direction de la petite reine, comme l'élaboration d'un schéma directeur cyclable

Un schéma directeur cyclable est un outil stratégique de programmation et de planification. Il permet de définir et de programmer les liaisons cyclables à réaliser à court, moyen et long terme. L'objectif : créer un réseau cyclable structurant à l'échelle de la CCMDL pour améliorer, encourager la pratique du vélo et programmer les investissements dans un plan pluriannuel.

Concrètement, il s'agit d'étudier quels types d'aménagements sont nécessaires, les rabattements vers les arrêts des transports en commun, la sécurité et la signalétique. Tout cela au niveau des centres-bourgs, des équipements et activités générateurs de déplacement mais aussi des liaisons entre les communes.

Une large concertation sera organisée avec les habitants, les communes, les acteurs, les associations et partenaires de la CCMDL afin de construire ensemble la stratégie du Schéma Directeur Cyclable et les actions à mener ;

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE VÉLO

Réalisée auprès des habitants cet été, elle a révélé quelques attentes sur vos déplacements à vélo.

→ **603 participants à l'enquête. Vos principales motivations pour la pratique du vélo sont : se maintenir en bonne santé et l'écologie**

→ **55% pensent que des aménagements cyclables sécurisés et une meilleure continuité des parcours entre communes sont des axes d'amélioration à prendre en compte pour encourager la pratique du vélo.**

→ **47% des usagers actuels serait désireux d'accroître leur pratique dans le futur.**

+ de services vélo

En parallèle la CCMDL souhaite renforcer son offre de stationnement vélo avec l'installation de stationnements vélos dans les lieux prioritaires et de signalétiques appropriés

Elle développe son offre vélo avec des ateliers de réparation de vélo et de location de vélos à assistance électrique longue durée (en phase de test).

Vers une « culture vélo »

Enfin la CCMDL encourage et favorise la pratique du vélo au quotidien en proposant des animations et actions de communication comme des ateliers de remise en selle auprès de différents publics adultes, des séances d'apprentissage vélo dans les écoles, le soutien à des appels à projets.



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU LYONNAIS ET DU FOREZ

Plusieurs événements importants ont jalonné la vie du GELF en 2022

Le GELF a fêté ses 20 ans le 20 octobre 2022 avec un an de retard à cause de la pandémie. C'était l'occasion de remercier tous les acteurs qui ont participé à sa réussite autour d'une soirée conviviale au village éphémère de Ste Foy l'Argentière.

Un autre événement majeur est la semaine des Groupements d'Employeurs (GE).

Ce projet financé par la DDETS est commun avec le GEVL (Groupement du secteur de Vaugneray) et Gerhosud (Groupement du secteur de Givors) et son but est de valoriser et faire connaître les GE à travers deux actions principales :

1. La diffusion sur les réseaux sociaux de vidéos témoignages de 2 salariés et 2 adhérents par GE
2. L'organisation de « la semaine des GE » sur 3 journées consécutives soit 1 jour par territoire du 15 au 17 Novembre 2022. Cet événement est renouvelé au printemps 2023.

AU PROGRAMME :

→ le matin et l'après-midi : accueil des demandeurs d'emploi, présentation de nos GE et des offres d'emploi en cours

→ pendant la pause déjeuner : accueil des entreprises de la région, présentation des avantages d'avoir recours à nos GE et des candidats disponibles avec des témoignages de nos adhérents. ■

Vous êtes une entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous

Pour plus d'information, consultez notre site sur : www.gelf.fr et retrouvez-nous aussi sur Facebook

GELF/GELF A
35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise
Tél.: 09 84 53 74 08
Port: 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr / gelfasso@gelf.fr



UNE BELLE ANNÉE À L'ARCHIPEL

2022 signe le retour à la normal à l'Archipel ! C'est avec un immense plaisir que nous avons pu reprendre nos actions dans les Monts du Lyonnais de manière plus fluide.

Le centre socioculturel Archipel est une association basée à St Symphorien sur Coise, mais c'est bien sur l'ensemble des 10 communes de l'ancien canton de St Symphorien que nos actions sont développées, pour, mais avant tout avec les habitants et habitantes : 6 villages accompagnés pour l'organisation de centres de loisirs l'été (Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, Pomeys, Larajasse et Meys), 3 villages accueillant le bus « ressources jeunes itinérant » (Aveize, Pomeys et Grézieu), les conférences et spectacles autour de la parentalité (familles en fête à St Martin en Haut), crèche Pirouette à St Symphorien sur Coise, Lieu d'accueil enfants parents à St Symphorien et St Laurent de Chamousset, etc.

Les salariées du centre et les bénévoles ont expérimenté de nouvelles actions cette année :

→ Développement d'ateliers cuisine (séniors, familles) qui permettent de se retrouver en toute convivialité et de partager.

→ La création de soirées parents d'ado sur le thème des réseaux sociaux, déjà organisée sur 3 villages.

→ L'organisation d'une session Bafa en partenariat avec les autres associations du territoire pour former des jeunes sur le territoire à l'animation.

→ Un nouveau nom pour la semaine de la tolérance, qui devient « Nouveaux regards » et revient en novembre avec une belle programmation de spectacles et conférences.

→ Des projets initiés par des habitants et habitantes : une conférence sur les jeunes en phobie scolaire, des ateliers numériques pour les seniors, l'accompagnement du projet de jeunes Lez'Arts des champs, etc.

→ L'accompagnement à la relance de la MJ de Duerne (maison des jeunes).

→ Suite à l'expérimentation de temps de jeux pour les enfants en situation de handicap et leurs parents (jeu me pause), proposition de sorties préparées avec les familles.

→ Temps de rencontre dans les villages avec les habitants et habitantes.

Chaque année, s'investissent ainsi une cinquantaine de bénévoles réguliers qui proposent leurs idées et leur énergie pour mettre en place différentes actions : ateliers sociolinguistiques (apprentissage du Français), accompagnement à la scolarité, conseil des parents de la crèche, collectif Del Arte, ateliers numériques, bénévoles des centres de loisirs, écoute deuil, les parents du café des seniors, p'tit déj de l'actu, ensemble pour sauver la terre... Merci à eux et elles ! ■

57 rue des Tanneries
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04.78.48.46.14
contact@centresocial-archipel.fr



Atelier cuisine jeunes à Pomeys



Fête de la crèche Pirouette dans le nouveau jardin



Festival Lez Arts des Champs



Familles en fête



Grézieu plage



LE GROUPEMENT DES 4 CANTONS

RETOUR SUR 2022

Retrouvailles des boulistes vétérans : elles se sont tenues le mardi 07/06/2022 à Duerne. Le challenge des 4 Cantons a été remporté par la quadrette de J. Marc Chillet d'Aveize.

Le 61^{ème} Comice des 4 Cantons. Il a été organisé par la Section de Chazelles-sur-Lyon fin juin. A noter une soirée cabaret de très grande qualité en salle. Le dimanche, 120 vaches à hautes performances ont été présentées sur le ring, un inter village réalisé par les jeunes a donné une image très dynamique à ce comice, une présentation de chevaux, un marché de producteurs, des artisans et des entreprises exposaient également. Le public est venu très nombreux le dimanche, heureux de pouvoir enfin revivre de tels rassemblements.

Le 19^{ème} Concert CHORALIAS rassemblait 4 chorales des Monts du Lyonnais (Pomeys, St Martin, St Symphorien et St Laurent) et la chorale invitée, la « Maitrise St Marc - Les Choristes » (cf/film Les Choristes). L'après-midi s'est terminé en beauté avec les 2 chants communs inter-

prétés par les 160 choristes présents, heureux de se rencontrer à nouveau.

Hommage à Jean DENIS. L'année aura été marquée par le départ de Jean DENIS en Mars après avoir assuré la présidence du Groupement pendant 26 années. Nous nous souviendrons de lui comme étant un président dynamique, avec l'esprit d'entreprendre, d'une grande gentillesse.

PERSPECTIVES 2023

Le challenge des 4 Cantons sera remis en jeu lors de la rencontre des boulistes vétérans qui se déroulera à Chazelles au printemps 2023.

Le 62^{ème} Comice des 4 Cantons. Il se déroulera à St Laurent du 7 au 10 Juillet 2023. Ce sera l'occasion encore pour cette édition, d'une fête agricole et populaire avec foire exposition, concours agricole, des animations, une soirée spectacle, des expositions... le détail du programme sera présenté ultérieurement.

Le Costumier des 4 Cantons. Situé à St Symphorien-sur-Coise, au 137, rue Cardinal Girard, il abrite une très grande

quantité de Costumes et Déguisements en tous genres. C'est Marie-Christine Séon qui en a pris la responsabilité au 1^{er} octobre 2022, succédant ainsi à Josette Mauvernay, après 22 ans de service. Qu'elles en soient sincèrement remerciées l'une et l'autre. Le Costumier est ouvert pour tous : particuliers, écoles, troupes de théâtre, professionnels, associations, cinéma. On vous accueille le mercredi après-midi et le samedi matin mais, sur rendez-vous à prendre en appelant le 07 86 79 45 36.

Le Service matériel. Le Groupement dispose de matériel (chapiteaux de 5 m x 6 m - tables - bancs - chaises - barrières de sécurité) qu'il propose aux collectivités, associations, et, en fonction de leur disponibilité, aux particuliers et autres... Pour la Section de St Symphorien, la réservation se fait auprès de Marie-Christine SEON : 06 86 76 94 58 - seon.eric@bbox.fr

Groupement des 4 Cantons
Section de Saint-Symphorien-sur-Coise
Contact : Eric SEON
0683068305 - seon.eric@bbox.fr





L'OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU LYONNAIS

L'OT des Monts du Lyonnais vous accompagne toute l'an née!

L'Office de Tourisme n'accueille pas que les touristes! Les habitants du territoire peuvent y trouver de nombreuses informations et services, que ce soit dans nos bureaux d'accueil ou sur nos supports numériques.

→ Sur Facebook, pensez à vous abonner à notre page « Monts du Lyonnais Tourisme » et à notre groupe « Idées de sorties dans les Monts du Lyonnais » pour ne rien louper de l'actualité des Monts du Lyonnais.

Le compte Instagram @montsdulyonnaistourisme vous réglera avec de magnifiques photos partagées par tous les amoureux de notre belle région.

→ Avez-vous téléchargé l'application « Les Gnlous » pour partager une belle

aventure en famille? Cette chasse au trésor sur smartphone s'est déployée sur l'ensemble du Département du Rhône et compte désormais 36 parcours. Certains sont très proches de chez vous: St Martin en Haut, St Symphorien sur Coise, Brussieu, Montrottier, Larajasse, Chevières et St Genis l'Argentièrre (nouveau parcours).

→ La randonnée est toujours une valeur sûre dans les Monts du Lyonnais. La carte des circuits autour de Saint Martin en Haut est disponible à l'Office de Tourisme, ainsi que la carte des circuits de Larajasse, mais aussi 15 toutes nouvelles fiches dédiées aux communes de la Loire situées dans la CCMDL: Châtelus, Chevières, Grammond, Maringes, St Denis sur Coise, Virigneux et Viricelles.

Nous vous proposons également un très beau document édité par le Département du Rhône, proposant 40 circuits balisés très variés.

→ Nous avons 8 vélos à assistance électrique disponibles à la location dans notre bureau d'information de St Martin en Haut. De quoi redécouvrir le plaisir du vélo sans effort, sur nos petites routes vallonnées.

→ Signalons enfin une nouveauté: la carte cadeau « L'Echappée Douce » qui vous permet d'offrir à vos proches les services proposés par l'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais: visites privilégiées, location de vélos... ■



OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU LYONNAIS
Place de l'Eglise
69850 SAINT MARTIN EN HAUT
Tél. 04 78 48 64 32
accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr
www.montsdulyonnaistourisme.fr



La Fédération OSER présente sur le territoire depuis plus de 20 ans, regroupe une soixantaine de commerçants sur tout le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

- Chez ces commerçants vous pouvez :
- Utiliser votre carte de fidélité Monts Déclit et ainsi bénéficier de remise de 10 % lorsque le palier est atteint.
 - Utiliser vos chèques cadeaux et vous faire plaisir.
 - Avoir accès à des chèques cadeaux à destination des entreprises et particuliers qui souhaitent faire plaisir à échelle locale.
 - Commerçants et artisans si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à nous contacter. ■



Plus d'informations sur notre site internet: www.oserenligne.com
ou auprès de Mélanie et Cécilia au 07 81 30 26 07
ainsi que sur notre page Facebook: Oser Monts du Lyonnais

SYRIBT

LES ACTIONS DU SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE EN 2022

L'été 2022 restera dans les mémoires du fait de la sécheresse précoce et durable qui a touché nos territoires.

Pour la première fois, le Préfet du Rhône a décrété l'état de crise, restreignant l'usage de l'eau aux usages vitaux, sanitaires et de sécurité (eau potable, sécurité incendie...). L'action du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine, en passe de démarrer son Plan de Gestion de la Ressource en Eau, revêt toute sa pertinence: comment pouvons-nous adapter nos pratiques pour utiliser moins d'eau, pour mieux la répartir et maintenir les usages vitaux? Tel est le défi qui nous attend.

Un des axes de réflexion concerne l'utilisation de l'eau stockée dans des retenues pour l'irrigation agricole. 430 retenues de plus de 1000 m² ont été recensées sur le bassin versant, et la moitié d'entre elles n'a plus qu'un usage

d'agrément, alors que leur création a très souvent été financée par des fonds publics agricoles. En outre, parmi ces 430 retenues, plus d'une centaine sont construites en travers de cours d'eau et font barrage aux écoulements: elles ne laissent rien passer vers les cours d'eau en été. L'ampleur de la tâche est à la mesure de l'ampleur du défi...

Tout au long de l'année 2022, les habitants du bassin versant Brévenne-

Turdine ont été invités à participer à différents temps forts organisés par le Syribt: apér'eau, voyage au centre de l'eau, guinguette de l'eau... ont permis aux citoyens intéressés de découvrir les milieux aquatiques de leur territoire et d'apporter leurs idées ou leurs connaissances pour faire grandir l'action du Syribt. Un réseau citoyen s'est mis en place, n'hésitez pas à le rejoindre! Que vous ayez l'âme d'une « sentinelle », qui observe les rivières au gré de ses promenades, l'envie de partager vos savoirs sur l'eau et ses usages dans votre commune, l'envie de mettre la main à la pâte lors de chantiers participatifs ou d'inventaires, ou bien d'autres choses encore, faites-vous connaître! ■

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.



La brévenne à la giraudière en août 2022

LES MAISONS DES SERVICES

Proche de vous, proche de chez vous

Les Maisons des services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, labellisées France services, permettent de réaliser dans un même lieu, toutes vos démarches administratives et numériques.

Les médiatrices numériques sont formées pour vous aider, quelques exemples:

- Immatriculation véhicule, carte grise, permis de conduire (ANTS)
- Allocations logement, RSA (CAF-MSA)
- Complémentaire Santé Solidaire, Carte vitale (CPAM-MSA)
- Retraite (CARSAT-MSA)
- Recherche d'emploi, actualisation (Pôle emploi)
- Déclaration d'impôts, prélèvement à la source (DRFIP)
- Demande d'aide juridictionnelle (Point justice)...

Vous pouvez aussi être accompagnés lors de permanences sur RDV:

- Emploi, insertion et conseil en évolution professionnelle: Missions locales (16, 25 ans), CIBC (salariés, apprentis...),

- Juridique: Avocate, Conciliateurs de justice, FNATH,
- Famille: Médiatrice familiale (Centre de la Famille et de la médiation),
- Habitat: Conseils en rénovation et en architecture (PEH et CAUE),
- Santé: Planning familial, Assistante sociale de la CPAM (accidents du travail).

Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante sont à votre disposition, sur réservation de préférence. ■



LES MAISONS DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

122, avenue des 4 cantons
Saint Laurent de Chamousset
Tel. 04 74 26 50 78

57, rue des Tanneries
Saint Symphorien sur Coise
Tel. 04 78 19 05 14

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et les après-midi sur RDV

mds@cc-mdl.fr



BUS FRANCE SERVICES DES MONTS DU LYONNAIS

Et, en 2023, nos services viendront à votre rencontre: le BUS France services se déplacera sur les communes des Monts du Lyonnais pour vous proposer au sein d'un bureau mobile, un accompagnement dans vos démarches au plus près de chez vous!

Le calendrier de présence dans chaque village sera annoncé en début d'année prochaine.

Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Châtelus, Chevières, Coise, Duerne, Grammond, Grezieu-le-Marché, Haute-Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, St-Clément-les-Places, St-Denis-sur-Coise, St Genis-l'Argentièrre, St-Martin-en-Haut, Ste-Catherine, Ste-Foy-l'Argentièrre, Souzy, Villechenève, Viricelles, Virigneux.

ASSOCIATION LA FABRIK

Artisanerie de rencontres culturelles

La Fabrik agit dans le champ culturel depuis 2016 et sur une quarantaine de communes des Monts du Lyonnais autour de 2 missions :

- Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...);
- Programmer des événements rassembleurs et créateurs de rencontres autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

L'année 2022 a été une année d'expérimentation et d'accomplissement pour l'association avec la réalisation de nombreux projets sur l'ensemble des Monts du Lyonnais :

GRAND VILLAGE EPHEMERE

Nous avons installé durant 6 semaines en octobre novembre un Grand Village Ephémère à Ste Foy l'Argentière. Dans ce village, la compagnie les Rois Vagabonds a installé son chapiteau et accueilli près de 8000 spectateurs à l'occasion de 24 représentations dont 21 complètes ! Un vrai succès populaire, qui nous a permis de rencontrer des personnes qui n'étaient jamais rentrés dans un théâtre, encore moins dans un chapiteau de cirque ! Autour du Grand Village, nous avons accueilli le public sous le Bal Monté, une structure itinérante qui a vu passer groupes de musiques, danseurs de bal trad ou encore démonstration de Tae Kwon Doe, le tout en partenariat avec les associations de la commune. Nous avons proposé d'autres spectacles sous le chapiteau, notamment des compagnies accueillies en « résidence » de travail durant les 3 dernières années (voir ci-dessous) et qui sont venues nous présenter leur spectacle terminé. Et le 5 et 6 novembre, nous avons proposé 2 jours autour de la mort et notre rapport à la mort, avec notamment une grande déambulation festive au cœur du village ! L'ensemble de cet événement incroyable n'aurait pas pu voir le jour sans l'investissement de plus de 150 bénévoles, qu'ils et elles soient présentes un jour ou suivent le projet durant toute sa préparation pendant un an et demi ! Encore merci et bravo à elles et eux sans qui rien n'aurait été possible !

JEUNE PUBLIC : UN MOUTON DANS LE CIEL ET SEANCES SCOLAIRE

En 2022, nous avons continué de travailler notre action à destination du jeune public (0-18 ans) avec la 3^{ème} édition du festival Un Mouton dans le Ciel (annulé deux ans de suite à cause du Covid). Un retour en fanfare puisque nous avons accueilli 1765 spectateurs et spectatrices à l'occasion de 20 représentations dans 15 villages des Monts du Lyonnais :

Aveize, Chambost-Longessaigne, Chevières, Courzieu, La Chapelle s/ Coise, Longessaigne, Maringes, Meys, Panissières, Sainte Catherine, St Christo en Jarez, St Laurent de Chamousset, St Martin en Haut, St Symphorien s/ Coise, Yzeron.

Notre travail avec le jeune public se décline aussi avec des programmations sur le temps scolaire : des spectacles pour les enfants des cycles 1,2 & 3 que nous mettons en œuvre pour la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais : 1600 enfants sur l'automne 2022, dont la moitié sont venus sous le chapiteau du Grand Village Ephémère voir un spectacle tiré d'un texte de Luis Sepulveda. Nous avons aussi programmé un spectacle pour les collégiens et lycéens dans le cadre de la semaine « Nouveaux Regards », ainsi que de nombreux temps d'ateliers et d'expérimentations avec les lycées et MFR du territoire.

EXPERIMENTATION EN CARAVANE

Enfin, l'année 2022 a été sujette à 4 mois d'expérimentations en compagnie d'une Caravane colorée que vous avez peut-être aperçue à Grézieu le Marché, St Laurent de Chamousset, Longessaigne ou Ste Foy l'Argentière. Avec cette caravane, nous nous sommes

installés sur les places des villages pour proposer un espace de rencontre et d'échange, accompagnés de propositions culturelles diverses autour d'une thématique. Ainsi, nous avons pu parler :

- De contes et de transmission orale à Grézieu le Marché, en écho au spectacle le Manger pour Cœur de la conteuse Gigi Bigot (1 au 5 mars)
- De poésie avec la Caravane des Imaginaires Poétiques à St Laurent de Chamousset, dans le cadre du Printemps des poètes (14 au 19 mars)
- De radio avec la Grande Piaillée, émission de radio construite durant une semaine à Ste Foy l'Argentière (13 au 17 juin)
- Et de laine, de lien et de transmission à Longessaigne en écho au spectacle Tant qu'il y aura des brebis (22 au 26 juin)

RETOURS SUR...

Toute l'année, nous avons documenté nos événements et nos rencontres à l'aide de photos, écriture de texte ou encore podcast radiophonique, à ré-écouter sur notre site, www.lafabrik-moly.fr !

ACCUEIL EN RESIDENCE

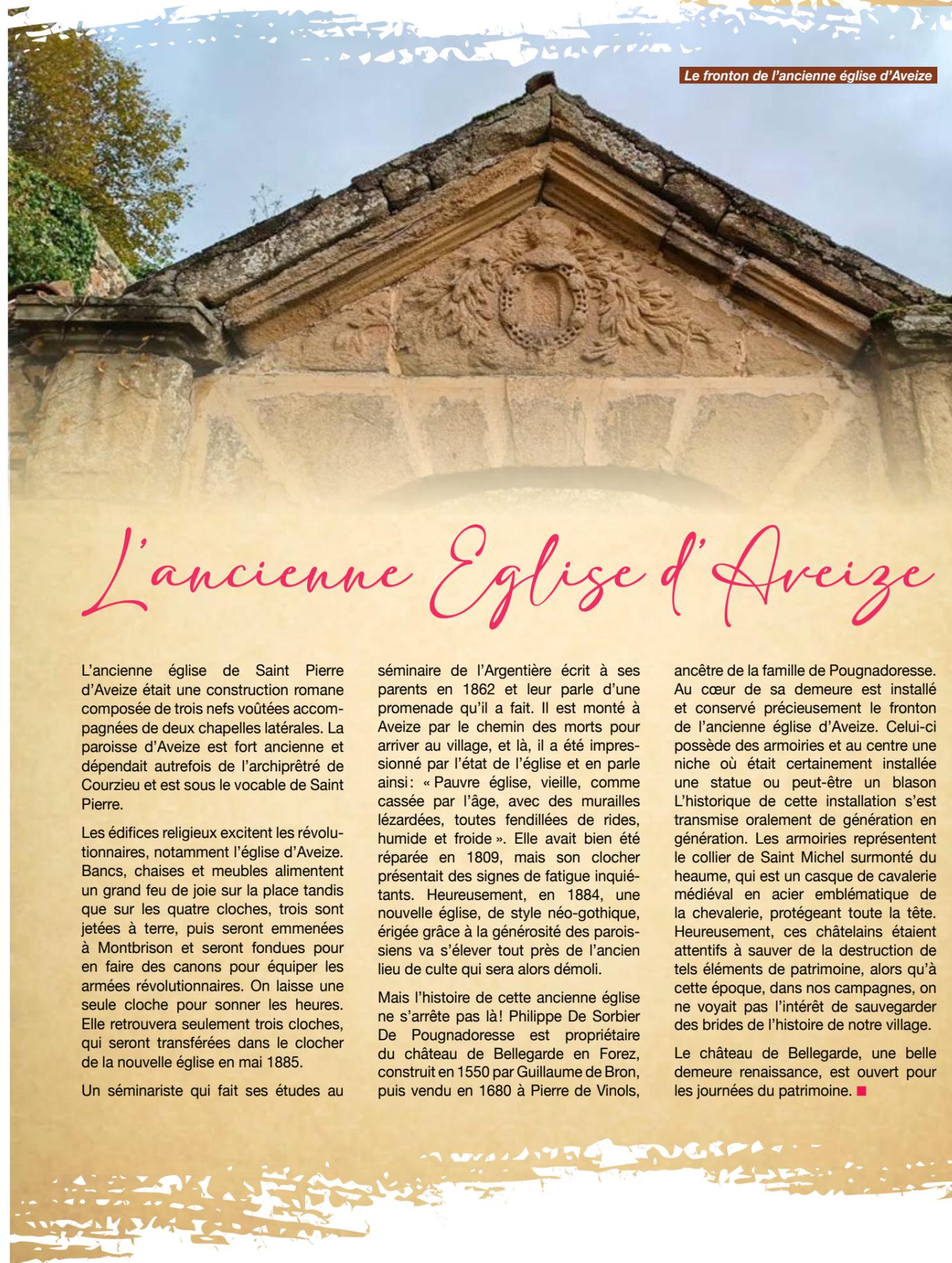
Nous avons également accompagné 14 artistes (individus, groupe ou compagnie) en résidence (répétitions, créations de spectacles sur plusieurs jours) pour un total de 75 jours de travail. Une grande partie de notre activité concerne l'accueil de résidence et la mise en relation des artistes avec des habitants du territoire. Cette mission est souvent invisible du grand public mais essentielle pour soutenir les créations de spectacle des artistes du territoire.

On vous donne rendez-vous en 2023, avec toujours autant d'envie de faire vivre notre territoire des Monts du Lyonnais !

Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement « faire œuvre ensemble ». ■

Plus d'informations : info@lafabrik-moly.fr 09 82 30 04 54

Suivez-nous sur www.lafabrik-moly.fr et sur Facebook La Fabrik



Le fronton de l'ancienne église d'Aveize

L'ancienne Eglise d'Aveize

L'ancienne église de Saint Pierre d'Aveize était une construction romane composée de trois nefs voûtées accompagnées de deux chapelles latérales. La paroisse d'Aveize est fort ancienne et dépendait autrefois de l'archiprêtré de Courzieu et est sous le vocable de Saint Pierre.

Les édifices religieux excitent les révolutionnaires, notamment l'église d'Aveize. Bancs, chaises et meubles alimentent un grand feu de joie sur la place tandis que sur les quatre cloches, trois sont jetées à terre, puis seront emmenées à Montbrison et seront fondues pour en faire des canons pour équiper les armées révolutionnaires. On laisse une seule cloche pour sonner les heures. Elle retrouvera seulement trois cloches, qui seront transférées dans le clocher de la nouvelle église en mai 1885.

Un séminariste qui fait ses études au

séminaire de l'Argentière écrit à ses parents en 1862 et leur parle d'une promenade qu'il a fait. Il est monté à Aveize par le chemin des morts pour arriver au village, et là, il a été impressionné par l'état de l'église et en parle ainsi : « Pauvre église, vieille, comme cassée par l'âge, avec des murailles lézardées, toutes fendillées de rides, humide et froide ». Elle avait bien été réparée en 1809, mais son clocher présentait des signes de fatigue inquiétants. Heureusement, en 1884, une nouvelle église, de style néo-gothique, érigée grâce à la générosité des paroissiens va s'élever tout près de l'ancien lieu de culte qui sera alors démoli.

Mais l'histoire de cette ancienne église ne s'arrête pas là ! Philippe De Sorbier De Pougnaoressse est propriétaire du château de Bellegarde en Forez, construit en 1550 par Guillaume de Bron, puis vendu en 1680 à Pierre de Vinols,

ancêtre de la famille de Pougnaoressse. Au cœur de sa demeure est installé et conservé précieusement le fronton de l'ancienne église d'Aveize. Celui-ci possède des armoiries et au centre une niche où était certainement installée une statue ou peut-être un blason. L'histoire de cette installation s'est transmise oralement de génération en génération. Les armoiries représentent le collier de Saint Michel surmonté du heaume, qui est un casque de cavalerie médiéval en acier emblématique de la chevalerie, protégeant toute la tête. Heureusement, ces châtelains étaient attentifs à sauver de la destruction de tels éléments de patrimoine, alors qu'à cette époque, dans nos campagnes, on ne voyait pas l'intérêt de sauvegarder des brides de l'histoire de notre village.

Le château de Bellegarde, une belle demeure renaissance, est ouvert pour les journées du patrimoine. ■

Naissances

6 naissances (5 garçons et 1 fille)



Natéo GRANGE
né le 24 mai 2022



Aria VERNAY
née le 16 janvier 2022



Loïs MAZENOD
né le 19 octobre 2022



**Johan RIVOIRE
CHEVRON**
né le 22 mai 2022



Valentin PIOT
né le 11 janvier 2022



Matéo RIOU
né le 2 novembre 2022

Mariages

& **Laetitia PIOT**
Julien COUTURIER
le 25 juin 2022 à Aveize

& **MANON BLEIN**
YOAN RAHMANI
le 2 juillet 2022 à Rontalon

DÉCÈS ET INHUMATIONS

VOUTE Antonin Stéphane
Décédé le 7 janvier 2022 à 90 ans

BONHOMME René Antoine
Décédé le 17 janvier 2022 à 96 ans

BERNE Michel Maurice
Décédé le 1er février 2022 à 84 ans

**Tissot épouse Blanchard
Jeanne Marie Antoinette**
Décédée le 2 mars 2022 à 90 ans

DEMANGEOT Bernard
Décédé le 27 mars 2022 à 66 ans

**CHARVOLIN veuve GRANJON
Simone Marie Claudia**
Décédée le 11 mai 2022 à 94 ans

**FLACHARD
veuve LARDY Odette**
Décédée le 17 mai 2022 à 94 ans

GOUTAGNY Augustin benoit
Décédé le 23 mai 2022 à 89 ans

**MAUVERNAY Jeanne
Antoinette**
Décédée le 16 août 2022 à 72 ans

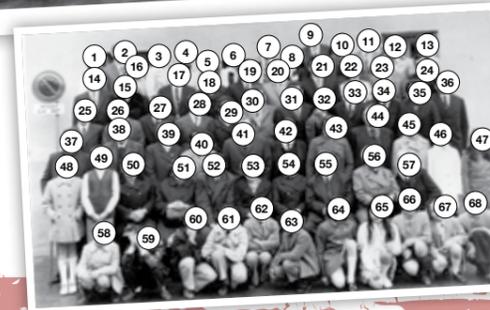
DÉCÈS FIN D'ANNÉE 2021

LARDY Christian
Décédé le 1er décembre 2021 à 65 ans

LES CLASSES 2022



IL Y A 50 ANS... EN 1972



- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 1. Monique Berne | 35. Bénédicte Chanavat |
| 2. Jean-François Piot | 36. Jean Guyot |
| 3. M-Antoinette Rivoire | 37. Jean Guyot |
| 4. Christian Mure | 38. Claudius Piot |
| 5. M-Noëlle Cléménçon | 39. Marie Faure |
| 6. Alice Forissier | 40. Francine Forissier |
| 7. Henri Mure | 41. Marcel Charvolin |
| 8. Armand Faure | 42. Joannès Bonnard |
| 9. Agnès Bonnard | 43. Armonia Pavoux |
| 10. Agnès Charvolin | 44. Antoine Piégay |
| 11. Alain Vernay | 45. Marie Julien |
| 12. Mado Thollet | 46. Christine Mure |
| 13. M-Noëlle Laval | 47. Martine Vericel |
| 14. Louis Pupier | 48. Sylvie Gaudin |
| 15. Janine Bonamour | 49. Chantal Fayolle |
| 16. M-Georgette Guyot | 50. Antoinette Guinand |
| 17. Maxime Bissardon | 51. Lucie Bonamour |
| 18. Jeanine Blanchard | 52. Paul Jullien |
| 19. Marcel Villard | 53. M-Louise Blanchard |
| 20. Pierre Véricel | 54. Maria Berger |
| 21. Jean Chanavat | 55. Benoît Véricel |
| 22. Monique Séon | 56. Marguerite Rivollier |
| 23. Jean Crozet | 57. Jean Bonnard |
| 24. Pierre Berger | 58. M-Therese Grange |
| 25. André Fayolle | 59. Guy Joannon |
| 26. M-Louise Fayolle | 60. Yves Rivollier |
| 27. Jean Robert | 61. J-Michel Mure |
| 28. Pierre Gubian | 62. Marc Bonnard |
| 29. Jeanne Grange | 63. Joël Villard |
| 30. André Voute | 64. Danièle Thizy |
| 31. Antoine Thizy | 65. Bernadette Bissardon |
| 32. Marie Bonnard | 66. Chantal Voute |
| 33. Jean Villard | 67. Martine Pavoux |
| 34. Augustin Goutagny | 68. Christiane Voute |

Les photos des classes sont conservées dans un album archivé en réserve et consultable sur demande à la Médiathèque Municipale d'Aveize.

CLASSES en 3

La fête des classes en 3 aura lieu le samedi 13 mai 2023, retenez dès à présent cette date.

Nous avons récupéré la liste des conscrits à la mairie mais il y a peut-être des oublis ou des personnes non recensées.

Pour être sûr de ne pas être oublié vous pouvez vous signaler auprès de Laetitia Couturier (06 64 73 59 15).

De plus nous organisons une soupe aux choux le dimanche 26 février pour aider au financement de la journée.

N'hésitez pas à en parler autour de vous que vous soyez conscrit ou non.

Les conscrits



BULLETIN MUNICIPAL 2022

- **Directeur de publication:** Michel BONNIER
- **Rédaction:** Commission Communication
- **Photos:** Mairie d'Aveize



- **Tirage:** 520 exemplaires
- **Conception graphique et impression:**
*iml*COMMUNICATION
69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT
Tél. 04 78 19 16 16 - iml-communication.fr



Coordonnées de la Mairie:
30 Rue de l'École - 69610 AVEIZE
Tél. 04 74 26 00 03

Horaires d'ouverture de la Mairie:
Lundi 8h-12h / Mardi 8h-12h
Jeudi 14h-17h / Samedi 8h30-11h30

www.aveize69.fr